

## Cercle d'études numismatiques

« European Centre for Numismatic Studies »

« Centre Européen d'Études Numismatiques »

**Siège social** : 4, Boulevard de l'Empereur, B-1000 BRUXELLES  
info@cen-numismatique.com

### Conseil d'administration du CEN

Président - Jean-Claude Thiry : thiryfraikin@skynet.be  
vice-président & secrétaire de rédaction - Jean-Marc Doyen : jean-marc-doyen@hotmail.fr  
secrétaire - Jean-Patrick Duchemin : info@cen-numismatique.com  
trésorier - Ludovic Trommenschlager : ludovic.trommenschlager@live.fr  
administrateurs - Stéphane Genvier : gen5651@hotmail.com  
Pierre-Marie Guihard : pmguihard@yahoo.fr  
Marc-Antoine Haeghens : ma.haeghens@gmail.com  
Christian Lauwers : christian.lauwers@outlook.be  
Robert de Muelenaere :  
Robert.deMuelenaere@confederationconstruction.be  
Luc Severs : lucsevers@gmail.com  
Michel Wauthier : mi.wauthier@clinique-saint-pierre.be

### Site Internet du CEN

http://www.cen-numismatique.com  
Responsable du site Internet - Caroline Rossez : caroline@rossez.be

### Rédaction du bulletin

Secrétaire de rédaction - Jean-Marc Doyen : jean-marc-doyen@hotmail.fr  
secrétaires-adjoints - Christian Lauwers : christian.lauwers@outlook.be  
Luc Severs : lucsevers@gmail.com  
traduction des résumés - Charles Euston : gallien@bell.net

**Mise en page/graphisme** : WE JUNE Agency - www.we-june.com

### Versión numérique du bulletin

Le BCEN est accessible en version numérique sur le site, 12 mois après la parution de la version papier : responsable de gestion du site  
Caroline Rossez : caroline@rossez.be

**Dates de parution** : 30 avril - 30 août - 31 décembre

**Dépôt des manuscrits** : la liste des manuscrits acceptés pour publication dans le bulletin figure sur le site Internet du CEN

### Publications du CEN

- *Bulletin du Cercle d'Études Numismatiques (BCEN)* : 3 parutions par an  
- *The Journal of Archaeological Numismatics (JAN)* : un volume annuel  
- *Travaux du Cercle d'Études Numismatiques* (20 volumes parus)  
- *Dossiers du Cercle d'Études Numismatiques* (4 volumes parus)

### Abonnements pour 2020

Cotisation donnant droit au *BCEN* quadrimestriel et au *JAN* annuel : €80  
Cotisation donnant droit au *BCEN* quadrimestriel seul : €39  
Cotisation donnant droit au *JAN* annuel seul : €49  
Jean-Patrick Duchemin : secretariat-cen@hotmail.com

**Banque** : IBAN BE51 2100 4648 3462 ; BIC GEBABEBB

### Forme juridique

« Association sans but lucratif » (asbl) - statuts publiés dans les Annexes du Moniteur belge du 16-11-2012

### Note aux auteurs

Le CEN se réserve le droit de diffuser une version électronique du bulletin sur son site Internet ou sur tout autre site en ligne qu'il jugera utile. Le fait de proposer un texte à la publication implique automatiquement l'acceptation de ces conditions.

# Bulletin du Cercle d'études numismatiques

Volume 56, n° 3 (septembre - décembre 2019)

## Sommaire

2

**À propos d'une série de drachmes « à la croix » : un même coin d'avvers associé à trois variétés de revers**  
par Samuel Gouet

6

**Les figurations de cerfs attelés et harnachés dans la numismatique romaine**  
par Charlotte Van Eetvelde

14

**Proposition de classement des émissions monétaires de l'atelier d'Antioche de Pisidie sous Gordien III (238-244)**  
par Briac Michaux

30

**Un médaillon à l'effigie de Constantin I<sup>er</sup> trouvé dans le Rhône à Arles**  
par Jean-Claude Thiry

36

**À propos d'un denier à la main bénissante et au monogramme au « dôme » de Tours, trouvé au nord de Tournai**  
par Philippe Schiesser

# À propos d'une série de drachmes « à la croix » : un même coin d'avvers associé à trois variétés de revers

par Samuel Gouet

**Résumé :** Les monnaies à la croix ont longtemps été classées en grands groupes, mais l'apparition de nouveaux exemplaires permet de constater des liens étroits entre ces groupes. Cet article se concentre sur un avers précis (du même coin) qui est associé à trois types de revers différents. Le phénomène de repenir de graveur sera également exposé avec deux drachmes inédites.

**Abstract :** Celtic coins showing a cross have long been classified as one large group but, the appearance of new coins can display links between separate groups within the whole. This article focuses on one specific obverse die, which is now associated with different reverse types. The practice of die re-engraving will also be discussed in the presentation of two previously unpublished drachmas.

La monnaie publiée par George Savès (**fig. 2**) sous le numéro 337<sup>1</sup>, conservée dans les collections de la Société Archéologique de Montpellier<sup>2</sup> et provenant vraisemblablement du trésor de Béziers (1871/1872), a été reprise par Eneko Hiriart<sup>3</sup> comme unique représentant de la classe « à la plante germant de la bouche », variété **3.02 - lunules seules**, de la « série précoce aux dauphins ». Ce même coin de droit est ensuite associé à des revers de compositions variées. Georges Savès donnait fort justement en référence un autre exemplaire (**fig. 1**) de la collection Charles Robert<sup>4</sup> publié en 1876 (indiqué comme provenant du trésor de Béziers). Son lieu de conservation actuel semble inconnu. Cette « série précoce aux dauphins » regroupe des avers de styles distincts, mais notre brève étude ne s'intéressera qu'aux monnaies issues du coin de droit<sup>5</sup> utilisé pour frapper les monnaies des variétés 3.02 (lunules seules) et 3.03 (torque au 2<sup>e</sup> canton, hache au 3<sup>e</sup>). Hormis ces deux variétés de revers jusqu'alors recensées pour cet avers si caractéristique, une nouvelle variété doit être signalée. Reprenons d'abord le catalogue des deux variétés recensées (3.02 et 3.03) auxquelles vient s'ajouter la variété inédite (3.03b) :

## 3.02 – Lunules seules (trois exemplaires) :

- Trésor de Béziers, collection Charles Robert 1876 (**fig. 1**).
- SAM n° 312, du trésor de Béziers, SAVÈS 1976, n° 337 (**fig. 2**).
- Coll. J.-C. Bedel (**fig. 3**).



**fig. 1**  
(éch. 2:1)



**fig. 2**  
(éch. 2:1)



**fig. 3**  
(éch. 2:1)

**Fig. 1 – Drachme du trésor de Béziers, d'après ROBERT 1876, pl. I, n° 9.**

**Fig. 2 – Drachme du trésor de Béziers, d'après SAVÈS 1976, n° 337.**

**Fig. 3 – Drachme de la collection J.-C. Bedel.**

1. SAVÈS 1976.
2. RICHARD-RALITE & LOPEZ 2017, p. 25, n° 312.
3. HIRIART 2017, p. 145-146.
4. ROBERT 1876-1880, t. II, p. 18, pl. I, n° 9.
5. Dans cette optique, les drachmes n° 53-55 du trésor de Moussan, publié par LOPEZ & RICHARD RALITE, 2017, p. 54, n'ont pas été retenues dans notre étude. Bien que d'un style proche, le coin de droit est différent.

### 3.03 – Torque au 2<sup>e</sup> canton, hache au 3<sup>e</sup> (huit exemplaires) :

- BnF 3112, provenant de la collection de Saulcy (acquise en 1872), cf. **fig. 12**.
- MAN n° 2755, du trésor de Béziers (Hérault), cf. **fig. 12**.
- MAN n° 4685, du trésor de La Loubière (Malleville, Aveyron), cf. **fig. 12**.
- Vente Phidias, Fr. Berthelot-Vinchon, 5/6/2019, n° 239 (**fig. 4**).
- Toulouse, Musée Saint-Raymond inv. 2000.18.117 ; FEUGÈRE & PY 2011, DCR-60 ; SAVÈS 1976, n° 290 supposé du trésor de Béziers (**fig. 5**).
- Bélarga, FEUGÈRE & PY 2011, DCR-60\_04 (**fig. 6**).
- Vente internet, FEUGÈRE & PY 2011, DCR-60\_05 (**fig. 7**).
- Coll. J.-C. Bedel (**fig. 8**).



**fig. 4**  
(éch. 2:1)



**fig. 5**  
(éch. 2:1)



**fig. 6**  
(éch. 2:1)



**fig. 7**  
(éch. 2:1)



**fig. 8**  
(éch. 2:1)



### 3.03b – Torque au 1<sup>er</sup> canton, hache au 4<sup>e</sup> (deux exemplaires) :

- Collection Jörg Müller<sup>6</sup> (**fig. 9**).
- Vente Rossini<sup>7</sup> du 17/6/2009 (**fig. 10**).

Les exemplaires de cette nouvelle variété 3.03b ont un revers qui dérive de la composition précédente (3.03), mais en effet miroir, avec le torque (ou oreille ?) qui passe du second au premier canton et la hache (orientée à gauche) qui passe du 3<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> canton (où elle se retrouve orientée à droite).

Quelques nuances doivent néanmoins être apportées. Le meuble identifié comme un torque sur la variété 3.03 ressemble plutôt à « l'oreille » décrite par Georges Savès (avec un seul globule central), tandis que le meuble du 1<sup>er</sup> canton de la variété 3.03b correspond mieux à un torque (avec ses deux extrémités bouletées). Au-delà de sa localisation et de son orientation, la hache est d'un type



**fig. 9**  
(éch. 2:1)



**fig. 10**  
(éch. 2:1)

*Fig. 4 – Drachme de la vente Phidias, vente Fr. Berthelot-Vinchon, 5/6/2019, n° 239.*

*Fig. 5 – Drachme du Musée Saint-Raymond (Toulouse), inv. 2000.18.117.*

*Fig. 6 – Drachme de Bélarga, FEUGÈRE & PY 2011, DCR-60\_04.*

*Fig. 7 – Drachme provenant d'une vente internet, FEUGÈRE & PY 2011, DCR-60\_05.*

*Fig. 8 – Drachme de la collection J.-Cl. Bedel.*

*Fig. 9 – Drachme de la collection Jörg Müller.*

*Fig. 10 – Drachme de la vente Rossini du 17/6/2009, n° 15.*

6. eAuction CNG 231, n° 334, puis CGB octobre 2012, MONNAIES 55, n° 522, alors considérée comme unique.

7. Vente Rossini du 17 juin 2009, expert Alain Weil, lot n° 15 classé en « drachme à la croix du type de Belvès ».

différent ; les haches de la variété 3.03 ont un fer plein et assez petit, tandis que la hache de la variété 3.03b a un fer évidé (seulement tracé). Les deux exemplaires de la variété 3.03b (**fig. 9 & 10**) sont issus du même coin de revers, mais un détail est assez net sur la drachme de Rossini alors qu'il n'est qu'à peine perceptible sur celle de la collection J. Müller ; une autre hache a été finement gravée dans le coin au 2<sup>e</sup> canton. Cette dernière est du même type que celle du 4<sup>e</sup> canton, avec le fer vers le haut et le manche parallèle au bras horizontal de la croix.

Cette fine gravure semble correspondre à un **repentir de graveur** ; le motif aura été préparé dans le coin puis abandonné. Seules les drachmes frappées vigoureusement avec le coin encore neuf permettent de distinguer clairement la seconde hache, tandis que ce motif se sera estompé au fur et à mesure des frappes, alors que le coin s'usait, pour n'être au final plus du tout visible...

Si la présence d'une hache au 4<sup>e</sup> canton n'est pas inhabituelle (orientée à droite ou à gauche), seulement quelques rares monnaies présentent deux haches sur un même revers. Citons par exemple quelques cas parmi la série cubiste<sup>8</sup>, la série flamboyante<sup>9</sup> et la série de Belvès<sup>10</sup>.

Si toutes les drachmes de cette étude sont issues d'un unique coin de droit A1, ce dernier a donc été associé à au moins quatre coins de revers différents (un pour la variété 3.02, deux pour la variété 3.03 et un seul pour la nouvelle variété 3.03b : **tabl. fig. 11**) :

A1	-	R 3.02	(3 ex.)	Coll. Charles Robert	3,60 g
				SAM n° 312	3,56 g
				J.-C. Bedel	3,48 g
	-	R 3.03 / R1	(1 ex.)	BnF 3112	3,28 g
				MAN n° 2755	3,54 g
	-	R 3.03 / R2	(7 ex.)	MAN n° 4685	3,38 g
				Vinchon 5/6/2019	-
				Toulouse, inv. 2000.18.117	3,41 g
				Bélarga	3,40 g
				DCR-60_5	3,30 g
J.-C. Bedel				3,25 g	
-	R 3.03b	(2 ex.)	Coll. Jörg Müller	3,38 g	
			Rossini 17 juin 2009	-	

**Fig. 11 – Tableau des liaisons de coins.**

L'origine commune de ces monnaies semble logique, à moins qu'un graveur itinérant ait conservé son coin de droit qu'il utilisait au gré des commandes, associé à de nouveaux coins de revers (au moins quatre coins pour trois variétés différentes). Sans avoir toutes les monnaies en main et à partir de photographies de qualités variables, il semble illusoire de vouloir analyser l'usure du coin pour proposer une chronologie relative. L'usure des exemplaires et le fait que la frappe soit plus ou moins vigoureuse rendent cette approche compliquée.

La métrologie (avec une masse moyenne de 3,42 g) sur un si petit échantillon probablement contemporain, n'apporte que de maigres informations. Mais notons néanmoins que les monnaies 3.02, présumées plus anciennes, sont aussi les plus lourdes avec une masse moyenne de 3,55 g alors que la moyenne pondérale des monnaies 3.03 et 3.03b est de 3,37 g. Et

il est intéressant de noter que sur les quatre monnaies significativement plus lourdes (3,60 g, 3,56 g, 3,54 g et 3,48 g) la troisième (MAN 2755) appartient à la variété 3.03, les trois autres étant celles de la variété 3.02 « aux lunules seules » (**fig. 12**). Hormis ces quatre exemplaires plus lourds, les masses connues des autres exemplaires des variétés 3.03 et 3.03b sont toutes comprises entre 3,25 et 3,41 g.

**Fig. 12 – Drachmes CMC 2, n° 103-105 (BnF 3112, MAN n° 2755 et MAN n° 4885).**

8. Cf. CMC 2 – 4.06, 4.09, 4.13.

9. Cf. CMC 2 – 9.19, 9.20, 9.21.

10. Cf. CMC2 – 20.03, 20.15, 20.16.



fig. 12  
(éch. 2:1)

## Bibliographie

FEUGÈRE & PY 2011

M. FEUGÈRE & M. PY, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 av. notre ère)*, Montagnac-Paris, 2011.

HIRIART 2017

E. HIRIART, *Catalogue des monnaies celtiques, 2. Les monnaies à la croix*, Paris, 2017.

LOPEZ & RICHARD RALITE

C. LOPEZ & J.-CL. RICHARD RALITE, Les monnaies gauloises à « la croix » du trésor de Moussan : catalogue, reconstitutions d'empreintes, liaisons de coins, *OMNI* 11, 2017, p. 38-67.

RICHARD RALITE & LOPEZ 2017

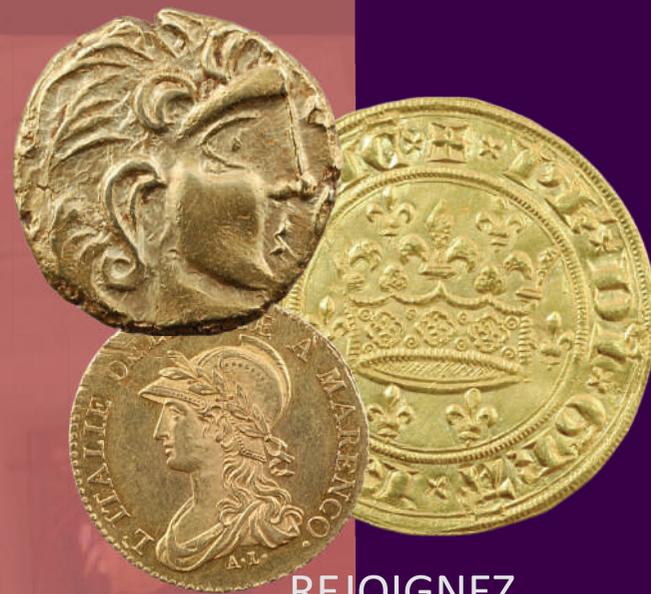
J.-CL. RICHARD RALITE & C. LOPEZ, Les monnaies à « la croix » ou « à la roue » de la société archéologique de Montpellier, *OMNI* 11, 2017, p. 20-36.

ROBERT 1876-1880

P.-Ch. ROBERT, La numismatique du Languedoc, I. Période antique, dans P.-Ch. ROBERT, *Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, 1876-1880.

SAVÈS 1976

J. SAVÈS, *Les monnaies gauloises « à la croix »*, Toulouse, 1976.

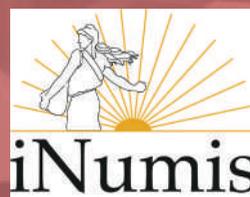


REJOIGNEZ  
LA COMMUNAUTÉ

# iNumis



DÉCOUVREZ LES VENTES EN PRÉPARATION  
LES NEWS ET ACTUALITÉS D'INUMIS  
LES COUPS DE CŒUR D'INUMIS  
RECHERCHES AMÉLIORÉES



facebook

# Les figurations de cerfs attelés et harnachés dans la numismatique romaine

par Charlotte Van Eetvelde<sup>1</sup>

**Résumé :** Nous savons aujourd'hui que la numismatique antique possède un large répertoire de représentations mettant en scène des événements historiques et mythiques liés aux pouvoirs émetteurs. Parmi ces représentations, certaines sont bien connues notamment à travers les sources littéraires tandis que d'autres, moins courantes et peu citées dans les textes, ont laissé perplexes les historiens et numismates. Nous aborderons dans cet essai le cerf harnaché et attelé, un thème absent de la numismatique grecque qui fait partie de ces revers parfois énigmatiques.

**Abstract :** Ancient numismatics often demonstrates a wide range of representations of great historical and/or mythical events often linked with the power(s) which issued the individual coins. Some of these representations are well known today through literary sources, while others, less common and thus, less cited in modern sources, continue to perplex both historians and numismatists. That of the 'harnessed and hitched deer', a theme missing in Greek numismatics, is one such enigmatic reverse which we will discuss in this article.

## Introduction

La numismatique romaine, et plus particulièrement celle de la République, possède un large panel de figures et de représentations donnant aux monnaies une lecture vivante et évolutive. Ces « images » nous permettent de revenir sur un moment particulier de l'Histoire et nous fournissent des indices précieux sur les émetteurs et les pouvoirs en place. Parmi ces images, nous retrouvons des thèmes incontournables de la numismatique qui, pourtant, ont eu droit à leur lot de variantes telles les frappes célébrant des triomphes et les représentations d'attelages qui y sont associés, grands classiques de la numismatique romaine. En effet, nous verrons au cours de cette étude que le cheval, cet habitué de la scénographie monétaire, s'est parfois vu remplacer par son pendant sauvage, à savoir le cerf. Ce dernier apparaît alors attelé, harnaché ou libre aux côtés de certaines divinités. À quelles fins ? Par qui ? Nous essayerons ici d'élaguer la question par le biais d'exemples archéologiques mettant en scène le cerf et de les appuyer par les textes afin de mieux comprendre ces représentations d'attelages particuliers figurant sur les monnaies républicaines et, dans une moindre mesure, impériales.

## Le cerf attelé et harnaché : quelques exemples archéologiques.

Nous savons que les cultures antiques sont friandes de la notion de dualité et de complémentarité et que chaque divinité, événement et élément possède son pendant. Il y a l'eau et le feu, la vie et la mort, l'homme et la femme etc. Dans le

cadre de cet article, une autre dualité importante va être prise en compte : celle du sauvage et du domestique. L'archéozoologue François Poplin nous en fait une belle démonstration<sup>2</sup> en comparant plusieurs espèces telles que le porc et le sanglier, le lapin et le lièvre et, bien entendu, le cheval et le cerf. En effet, autant le porc domestique possède son double sauvage (bien que le porc et le sanglier, interféconds, ne sont qu'une seule et même espèce biologique, divisée en deux par l'Homme<sup>3</sup>) autant il est plus difficile, dans nos contrées antiques et actuelles, de retrouver un cheval sauvage, ce dernier étant domestiqué depuis le Néolithique. L'Homme s'est alors tourné vers le cerf comme miroir sauvage pour plusieurs raisons. Il est, à bien des égards, un animal similaire au cheval. En effet, il ressemble à l'équidé dans sa stature et dans sa morphologie, mais il semble également s'inscrire dans des pratiques similaires à celles où le cheval tient une place de maître et intervient dans certains récits mythologiques comme un animal de monte ou de traction<sup>4</sup>. Nous pensons également à certains exemples d'inhumations ou de représentations figurées mettant en scène le cerf dans le rôle du cheval. Nous attacherons une certaine importance aux sépultures de cervidés, qui, à notre connaissance, trouvent toutes leur origine dans la tradition celtique. De manière étonnante, le cerf est à peu près totalement absent de la numismatique celtique<sup>5</sup>. Au contraire, le même animal, libre ou attelé, figure largement dans le monnayage de la République romaine, plus rarement sous l'Empire, mais de façon très fréquente sur les monnaies des villes d'Asie Mineure sous domination romaine<sup>6</sup>, alors qu'aucune trace n'a été relevée dans l'archéologie de ces régions.

\* Nous souhaitons remercier Jean-Marc Doyen (Laboratoire de recherche HALMA – Histoire, Archéologie et Littérature des Mondes Anciens – UMR 8164, CNRS, Université de Lille) pour nous avoir permis de travailler sur ce sujet et de l'explorer. Merci encore à lui pour sa patience, ses conseils, ses relectures et ses annotations. Nous associons à ces remerciements Charles Euston pour la correction de la version anglaise de notre résumé, ainsi que Camille Mailly et Christian Lauwers pour leur relecture critique.

1. Charlotte Van Eetvelde, archéologue au Service Public de Wallonie (SPW-AWaP, Belgique) et secrétaire du *Journal of Archaeological Numismatic (JAN)*.
2. POPLIN 1993.
3. *Ibid.*, p. 530.
4. VAN EETVELDE 2015, p. 41-50.
5. Et ce malgré des tentatives d'y voir des représentations sur des monnaies à la lecture difficile. Voir à ce propos GRICOURT, JACQUES & PRILAUX 2003, p. 29-30, qui citent : « une tête de cerf vue de face au droit de statères vindéliens dans le sud de la Bavière, un cerf debout à gauche au revers d'une piécette d'argent bretonne attribuable aux *Cantii*, un cerf brondissant à droite à l'avers de l'un des petits bronzes aux chevaux affrontés des séries ambiennes et périambiennes précitées et un cerf bramant à gauche au revers de plusieurs bronzes constituant un ensemble dont l'attribution reste à déterminer (nord-est de l'Armorique ?) ». En revanche les doubles lectures de GRICOURT & JACQUES 2009, p. 137-139, n° 6c et 7 ne sont guère convaincantes.

## 1. Les sépultures de cerfs en Gaule à l'Âge du fer et sous l'Empire

La première inhumation de cerf que nous évoquerons est celle du site de Villeneuve-Renneville, au lieu-dit « Mont Gravet » (Marne, France) où, le 7 janvier 1956, André Brisson découvre les restes osseux d'un cerf harnaché. Il est à noter que cinquante-trois tombes contenant des restes humains avaient déjà été mises au jour à proximité de cette découverte durant l'été 1953. L'animal est daté du début de la période de la Tène (vers 500 av. J.-C.). Il a été déposé dans une fosse de 1,80 m de longueur sur 0,70 m de largeur dans le cimetière dédié aux humains.

Quatre anneaux en alliage cuivreux apparaissent à la fouille, deux à la base frontale et les deux autres à l'arrière de la ramure, et sont considérés comme des éléments de bride. La mâchoire de l'animal, quant à elle, présente des déformations dues probablement à l'utilisation soutenue d'un mors. Cette observation ostéologique peut être validée par l'usure et la déformation remarquées sur les anneaux de base du montant du mors. Les andouillers ont été sciés et ramenés à de longues perches, trop dangereuses pour un cavalier mais idéales si l'animal est attelé. En effet, les bois ainsi coupés empêchent les longues rênes de s'emmêler. Le cerf est décédé à un âge avancé et inhumé dans le cimetière réservé aux humains après avoir été sacrifié comme en atteste une blessure sur son crâne<sup>7</sup>.

Le deuxième cas d'inhumation que nous présenterons ici apparaît sous la forme d'un ensemble. Quatre fosses furent découvertes sur le site de Nogent-sur-Seine (Aube, France) par le Service régional de l'Archéologie en 1994. Chacune de ces fosses contient le squelette d'un cerf. Au centre de la ramure de l'individu 143, les archéologues découvrent un petit vase gallo-romain qui daterait les sépultures du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Un élément en forme de T, en fer, est présent de chaque côté du museau de l'animal, mais il ne semble pas que la tige s'engageait dans la bouche de ce dernier car l'ensemble est posé en décalage par rapport à la tête. L'individu 144 présente lui aussi ce même élément, plaqué contre la mandibule, la tige passant sous la mâchoire. Le sujet 146 semble quant à lui avoir été jeté dans la fosse plutôt que déposé soigneusement à l'instar des précédents. Il ne présente d'ailleurs pas de pièces d'harnachement mais il se peut que des éléments aient été retirés avant le dépôt ou que nous n'en ayons aucune trace car ils pouvaient être en matériaux périssables. Malgré la présence de ces éléments de mors, aucun des individus ne comporte des traces d'usure liées à l'utilisation de ces derniers. Une question à soulever ici est : étaient-ce des animaux sauvages capturés puis contraints ? Le fait que l'on ait délibérément laissé

le harnachement en place sur les animaux au moment de leur mort puis de leur enfouissement suggère le caractère individuel de chacun d'eux, ce qui implique que ces animaux devaient avoir une place particulière au sein d'un cheptel.

Les quatre individus sont tous de jeunes mâles adultes d'environ cinq ans. Les bois de trois d'entre eux ont été sciés, peut-être pour faciliter la pose d'un harnais de tête ou tout simplement pour éviter de blesser le maître et/ou l'animal lors de sa prise en main.

À travers ces deux exemples, nous pouvons avoir un aperçu d'une tradition particulière qui se perpétue à travers les âges.

Mais ces animaux ont pu avoir un tout autre rôle que celui d'animal de traction. Chez les populations romaines puis gallo-romaines, le cerf tient une place importante. En tant qu'animal sauvage, il a tout naturellement un rôle dans l'arène lors des *venatio*. On en retrouve des exemples sur des mosaïques telles que celle de l'amphithéâtre de Zliten<sup>8</sup> (Libye, III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), mais il est également une proie de choix lors des parties de chasse dites « chasse au brame » ou « chasse aux appelants ». Les appelants sont des animaux sauvages capturés, entravés, mutilés et/ou apprivoisés dont les appels attirent le gibier de la même espèce. Ce type de chasse est notamment représenté sur la mosaïque de Lillebonne (Normandie, France), datée du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. On y voit un cerf tenu en bride par un chasseur, caché derrière un buisson, tandis qu'un second personnage décoche une flèche en direction d'autres cervidés<sup>9</sup>.

Pour les périodes protohistoriques, nous pouvons citer le fameux char dit de Strettweg découvert en 1851 à Judenburg, dans le land autrichien de Styrie. Il est daté du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. On y voit au centre du chariot un personnage féminin, plus grand que tous les autres. Devant et derrière cette figure, quatre cavaliers accompagnent deux cerfs adultes maintenus par deux personnages masculins. On peut constater ici que le cervidé tient une place importante au sein de cette scène qui reste, encore à ce jour, énigmatique.

Les animaux inhumés ont-ils été domestiqués à cette fin et inhumés avec les honneurs pour leurs services ?

L'Homme a toujours tenu à marquer une frontière entre le sauvage, l'indomptable, et le domestique, le servile, sauf en de rares cas ! Dans l'Antiquité et au cours des périodes plus récentes (mais nous n'évoquerons pas les périodes moderne et contemporaine durant lesquelles certains cerfs furent domptés à des fins de spectacle et de divertissements tels que les cerfs Coco et Azor<sup>10</sup> dressés pour le cirque au XIX<sup>e</sup> s.), ces utilisations sont le fait de personnes au-dessus du commun

6. Nous reviendrons par la suite sur cette riche iconographie d'Asie Mineure.
7. POPLIN 1996.
8. PARRISH 1985, p. 137-158.
9. VAUTHEY & VAUTHEY 1968, p. 335.

des mortels : princes, nobles, empereurs. À travers ces fantaisies, ils marquent leur pouvoir de transgresser les lois et notamment celles de la Nature et de la frontière entre le sauvage et le domestique. Fr. Poplin rappelle : « Le prince Pückler roulait à Berlin Unter den Linden, dans une voiture tirée par six Cerfs, des Cerfs castrés, beaucoup plus dociles que les autres. Le roi français Jérôme, qui régnait à Kassel à l'époque napoléonienne, avait le goût des fêtes coûteuses et extravagantes. Le 15 août, anniversaire de son frère Napoléon, il fit présenter un attelage de quatre Cerfs. Mais les Cerfs s'enfuirent et les occupants de la voiture sautèrent à terre, épouvantés. Lorsqu'ils rejoignirent à pied l'écurie royale, les Cerfs y étaient déjà arrivés, avec des harnais déchirés et des débris de leur brancard. Louis VIII de Hesse-Darmstadt possédait également un attelage de six Cerfs robustes qui le menait de son pavillon de chasse de Kranichstein à Darmstadt »<sup>11</sup>.

Certains récits mythologiques placent également le cerf au premier plan, tant dans les sociétés protohistoriques que gallo-romaines. Nous penserons au dieu celte Cernunnos, au héros irlandais Cuchulain, à la Diane chasseresse ou l'Artémis à la biche.

Les preuves archéologiques puis les récits tardifs mettant en scène les cervidés ne manquent donc pas. Nous ne pouvons que constater que la volonté de harnacher et de domestiquer le cerf remonte déjà aux périodes protohistoriques et s'est perpétuée jusqu'au XIX<sup>e</sup> s.

Les monnaies frappées représentant des cerfs attelés sont-elles le reflet d'évènements historiques mettant en scène les cervidés ?

## 2. Le cerf attelé dans les sources littéraires antiques

Avec ces exemples matériels et archéologiques, il est aisé de mieux comprendre la place du cerf dans la numismatique dans le rôle d'un « autre cheval ». Le char attelé tient une place de premier choix dans les frappes monétaires. L'image la plus courante qui nous vient à l'esprit quand nous évoquons l'attelage est celle d'un bige tiré par des chevaux. C'est effectivement la représentation la plus populaire mais il en existe d'autres ! Parmi celles-ci, le char attelé de deux ou de quatre cerfs est attesté sous le règne de quelques empereurs.

Citons pour commencer, l'empereur romain Élagabale (218-222) qui était friand d'attelages peu courants et dont il est dit qu'il en possédait un de quatre grands cerfs : « Il attelait quatre énormes chiens à un char et se faisait ainsi véhiculer à travers le palais, comme il l'avait déjà

fait dans ses domaines avant d'être empereur. Il se montra aussi en public avec un attelage de quatre énormes cerfs, attela à son char des lions – il se faisait alors appeler « la Grande Mère » – ainsi que des tigres – il se donnait alors le nom de Liber [= Bacchus] »<sup>12</sup>. Cet attelage, absent des émissions impériales, se retrouve d'ailleurs sur des monnaies de Tyr frappées à son effigie (**fig. 1**). Des bronzes de Gordien III (238-244) (**fig. 2**) puis de Gallien (253-268), émis dans la même ville, présentent un équipage de quatre cerfs (**fig. 3**).

Un triomphe documenté dans les sources littéraires fut marqué par l'originalité et l'opulence : celui d'Aurélien en 274, qui rentra dans Rome après son expédition d'Orient avec un attelage de quatre cerfs. Cet attelage appartenait au chef des Goths qu'Aurélien avait vaincu



fig. 1



fig. 2



fig. 3

au-delà du Danube. Aurélien sacrifia les cerfs en les immolant sur le Capitole au dieu Jupiter. « Il n'est pas hors de propos de savoir comment se déroula le triomphe d'Aurélien : il fut en effet particulièrement somptueux. Il y avait trois chars royaux : le premier celui d'Odénath, était d'un beau travail et rehaussé d'argent, d'or et de pierres ; le second, que le roi des Perses avait offert à Aurélien, était d'une facture tout aussi ouvragée ; le troisième était celui que Zénobie s'était fait fabriquer avec l'espoir de l'utiliser pour voir la ville de Rome. Cet espoir ne fut d'ailleurs pas déçu puisqu'elle fit bien son entrée dans la ville, mais vaincue et traînée en triomphe. Il

Fig. 1 – Élagabale : bronze de Tyr, type ROUVIER 2388 : 12,34 g, 12h, 30 mm, <https://www.cointalk.com/threads/pygmalion.330278/> (éch. 1 : 1).

Fig. 2 – Élagabale : bronze de Tyr, ROUVIER cf. 2434 : 21,48 g ; 12h ; 30 mm, <https://www.cointalk.com/threads/pygmalion.330278/> (éch. 1 : 1).

Fig. 3 – Gallien : bronze de Tyr, CNG e-Auction 360, n° 397 : 10,32 g, 6h (éch. 1 : 1).

10. B.V.L. 1816.

11. POPLIN 1993, p. 537.

12. H.A., *Elag.*, XXVIII, 1-2 ; trad. CHASTAGNOL 1994, p. 535.

y avait un autre char, tiré par quatre cerfs, qui passe pour avoir appartenu au roi des Goths. C'est sur ce dernier, comme beaucoup d'auteurs l'ont rapporté, qu'Aurélien monta au Capitole pour y immoler les cerfs qu'il avait, dit-on, voués à Jupiter Très Bon Très Grand lorsqu'il les avait capturés en même temps que le char »<sup>13</sup>.

### 3. Les attelages de cerfs dans la numismatique de la République romaine

Le dépouillement du corpus de Michael Crawford<sup>14</sup> révèle l'existence de trois types monétaires mettant en scène un char tiré par des cerfs. En voici la liste :

#### 3.1. Émission anonyme, Rome, 143 av. J.-C.

Tête casquée de Rome à dr. Derrière : X. Diane, un carquois sur l'épaule, debout dans un bige de cerfs à dr., tenant les rênes et une torche. Au-dessous : une torche. À l'exergue : ROMA

Ar denier (fig. 4-5).

CRAWFORD 222 : 39 coins de droit, 36 coins de revers. L'auteur note p. 260 qu'il existe au moins un coin montrant Diane tenant deux torches, en plus des rênes.



fig. 4



fig. 5

#### 3.2. C. ALLI BALA, Rome, 92 av. J.-C.

Tête féminine à dr. Derrière : BALA Dans une couronne de laurier, Diane, un carquois sur l'épaule, dans un bige de cerfs à dr., tenant une torche (Crawford dit par erreur : un sceptre) et les rênes de la main dr., et une seconde torche de la g. Au-dessous, un criquet. À l'exergue : C. ALLI

Ar denier (fig. 6-9).

CRAWFORD 336 (3 variétés, totalisant 120 coins



fig. 6



fig. 7



fig. 8



fig. 9

de droit et 133 coins de revers).

#### 3.3. L. AXSIVS L. F NASO, Rome, 71 av. J.-C.

Tête casquée de Mars à dr. (le casque porte un plumet de chaque côté ; il est parfois muni d'une crête).

Diane dans un bige de cerfs à dr., tenant les rênes de la main g. et une lance de la droite. Derrière : deux chiens courant à dr., surmontés d'une marque de contrôle. Au-dessous, un chien à dr. À l'exergue : L. AXSIVS. L. F.

Ar denier (fig. 10).

CRAWFORD 400 (24 coins de droit, 27 coins de revers).



fig. 10

Fig. 4 – Denier anonyme (Rome, 143 av. J.-C.), CRAWFORD 222, NAC 84, 20-21/5/2015, n° 776, 3,77 g (éch. 1,5 : 1).

Fig. 5 – Denier anonyme (Rome, 143 av. J.-C.), CRAWFORD 222, Obolos 2, n° 145, 3,97 g (éch. 1,5 : 1).

Fig. 6 – Denier de C. ALLI BALA (Rome, 92 av. J.-C.), CRAWFORD 336 (éch. 1,5 : 1).

Fig. 7 – Denier de C. ALLI BALA (Rome, 92 av. J.-C.), CRAWFORD 336, NAC 83, 20/5/2015, n° 319 (éch. 1,5 : 1).

Fig. 8 – Denier de C. ALLI BALA (Rome, 92 av. J.-C.), CRAWFORD 336, CNG e-Auction 356, n° 432, 3,82 g (éch. 1,5 : 1).

Fig. 9 – Denier de C. ALLI BALA (Rome, 92 av. J.-C.), CRAWFORD 336, ArtCoins Roma e-auction 28, n° 205, 3,87 g (éch. 1,5 : 1).

Fig. 10 – Denier de L. AXSIVS L. F NASO (Rome, 71 av. J.-C.), CRAWFORD 400, NAC 84, 20-21/5/2015, n° 797, 3,90 g (éch. 1,5 : 1).

13. H.A., Aur., XXXIII, 1-4 : trad. CHASTAGNOL 1994, p. 1005.

14. CRAWFORD 1974.

## 4. Les cervidés libres sur les monnaies antiques

Outre les attelages et les scènes de triomphe, il existe des monnaies sur lesquelles seul un animal isolé est représenté, avec ou sans attribut le reliant à une divinité ou à un événement et nous laissant face à l'interprétation.

### 4.1. La République

#### 4.1.1. L. HOSTILIVS SASERNA, Rome, 48 av. J.-C.

Tête féminine à dr., les cheveux longs dénoués. Derrière : un carnyx. Artémis debout de face, tenant une lance de la main g. et posant la main dr. sur un cerf. À dr., verticalement : L. HOSTILIVS ; à g. : SASERNA

Ar denier (fig. 11).

CRAWFORD 448/3 (126 coins de droit, 140 coins de revers).



fig. 11

#### 4.1.2. C. ANTESTIVS C.F. RESTIO, Rome, 47 av. J.-C.

Buste diadémé de Diane à dr., portant un arc et un carquois sur l'épaule. Derrière : C. ANTESTIVS Cerf debout à dr., la ramure ornée d'une guirlande. À dr. : RESTIO

Ar quinaire (fig. 12).

CRAWFORD 455 (< 10 coins de droit ; < 11 coins de revers).



fig. 12

Le cerf libre apparaît à deux occasions dans le monnayage de la fin de la République. C'est le cas du rare quinaire d'argent de C. Antestius C.F. Restio (fig. 12) (Rome 47 av. J.-C.) sur le droit

duquel nous pouvons voir un buste diadémé de Diane à droite, portant un arc et un carquois sur l'épaule. Au revers, on retrouve un cerf debout dont la ramure est ornée d'une guirlande.

C'est encore le cas sur le denier classique L. Hostilius Saserna (fig. 11) (Rome 48 av. J.-C.) avec au revers une Artémis debout posant la main droite sur un cerf tandis que sur le droit de la monnaie nous retrouvons une figure féminine aux cheveux libres et, derrière elle, un carnyx. Aurions-nous ici la représentation de la Gaule chevelue vaincue par les armées romaines placées sous la protection d'Artémis ? Le dernier cervidé qu'il convient de mentionner dans le monnayage républicain apparaît à la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. sur une monnaie en bronze dont un seul exemplaire nous est parvenu :

#### 4.1.3. Émission anonyme, atelier indéterminé (Sicile ?), 211-209 av. J.-C.

Tête de Cérès à dr. Derrière : la marque de valeur S (= semis). Hercule combattant un cerf (biche de Cérynie). Au-dessous, une massue couchée surmontant la légende ROMA.

Ae semis (fig. 13).

CRAWFORD 82 (un seul exemplaire connu).



fig. 13

Le revers nous rappelle un épisode bien connu de la mythologie gréco-romaine : les Douze Travaux d'Hercule, et plus précisément celui mettant en scène le héros et la biche de Cérynie. Aux dires de Callimaque de Cyrène, « cinq biches rapides, de la stature d'un taureau, paissaient sur les bords du fleuve thessalien Anauros, au pied du mont Parrhasios. Bien que femelles et donc par nature dépourvues de bois, ces animaux avaient des cornes dorées et des sabots d'airain. Artémis les pourchassa, et en captura quatre qu'elle attela à son quadriges. La cinquième s'échappa en traversant le Céladon jusqu'à la colline de Cérynie. Le cervidé étant de ce fait consacré à Artémis, il était défendu de la toucher et *a fortiori* de la tuer ».

« Suivant le désir d'Eurysthée, Héraclès poursuivit l'animal toute une année, sans l'atteindre. La

Fig. 11 – Denier de L. HOSTILIVS SASERNA (Rome, 48 av. J.-C.), CRAWFORD 448/3, Nomos 14, 17/52017, n° 271, 3,98 g, 8h (éch. 1,5 : 1).

Fig. 12 – Quinaire de C. ANTESTIVS C.F. RESTIO (Rome, 47 av. J.-C.), CRAWFORD 455/3, www.wildwinds.com (éch. 2 : 1).

Fig. 13 – Bronze anonyme (atelier indéterminé [Sicile ?], 211-209 av. J.-C.), CRAWFORD 82 (éch. 1 : 1).

biche finit cependant par s'épuiser, et se réfugia sur le mont Artémision. Elle voulut traverser le Ladon, quand Héraclès lui décocha une flèche entre l'os et le tendon de la patte, l'immobilisant sans qu'une goutte de sang ne fut versée. Il chargea l'animal sur ses épaules et traversa l'Arcadie pour se rendre chez Eurysthée. En chemin, il rencontra Artémis et Apollon, qui l'accusèrent de sacrilège pour avoir maltraité la bête. Le chasseur s'en récusait et fit ressortir l'obligation dans laquelle il se trouvait, rejetant la responsabilité sur Eurysthée. La colère d'Artémis s'apaisa et elle l'autorisa à se rendre à Mycènes à condition de relâcher ensuite sa protégée sans lui faire de mal »<sup>15</sup>.

Ce thème sera repris tardivement dans le monnayage de l'Empire, dans une émission de l'empereur gaulois Postume célébrant, elle aussi, les Travaux d'Hercule (fig. 14)<sup>16</sup>, puis une ultime fois, sur un extraordinaire *aureus* de Probus (fig. 15).



fig. 14



fig. 15

## 5. L'Empire

Le cerf libre ne figure que très rarement dans le monnayage d'époque impériale. Nous avons noté l'existence d'un *quadrans* de cuivre frappé sous Hadrien pour les mines de Dalmatie. Le droit, anépigraphique, représente la tête de Diane. Au revers, un cerf debout à gauche est entouré de la légende METAL·DELM (fig. 16).

Certains empereurs frappent leurs monnaies avec les images de leur divinité tutélaire. C'est le cas de Gallien (253-268) qui représente le

thème classique de Diane à la biche ou le cerf en tant que motif principal, honorant Diane en tant que *conservatrix augusti* (fig. 17). La dernière attestation d'un cerf libre dans le monnayage de l'Empire se produit à Antioche sous Claude II (fig. 18) : Diane, qualifiée de VICTR(IX) y est accompagnée de son animal symbolique.

Il n'est pas étonnant de voir le cerf rattaché à des personnes d'un certain statut, comme nous avons pu en citer plus haut. En effet, proie de choix à la chasse il est réservé à l'élite. Quelques légendes le rattachent à des divinités comme Diane et Artémis, déesses tutélaires de certaines familles qui n'hésitent pas à les afficher, lui allouant alors un statut divin. Mais on prête également au cerf et à la biche quelques vertus médicinales et certains pouvoirs, plaçant cet animal dans une sphère à part des autres espèces<sup>17</sup>. D'autres encore voyaient en cet animal un moyen de communiquer avec les dieux comme le consul Sertorius qui avait la réputation de se déplacer avec une biche blanche lors de ses campagnes<sup>18</sup>. Nous classerons à part le denier émis à Rome vers 19 av. J.-C. pour Auguste par M. Durmius (RIC I, 318, fig. 19) dont le revers, montrant un lion attaquant un cerf, est la copie conforme d'un didrachme frappé à Vélie de Lucanie à partir de 400/350 av. J.-C. (fig. 20). Cette récupération d'un type monétaire relève d'une forme d'archéologie assez fréquente à l'époque d'Auguste.



fig. 16



fig. 17



fig. 18



fig. 19



fig. 20

Fig. 14 – Denier de Postume (Cologne, 268), d'après la gravure de Dardel dans de WITTE 1868, pl. V, n° 67 (éch. 1,5 : 1).

Fig. 15 – Aureus de Probus (Siscia, 276-282), type RIC 585, British Museum, [http://numismatics.org/ocrc/results?q=deity\\_facet%3A%22Hercules%22&start=180](http://numismatics.org/ocrc/results?q=deity_facet%3A%22Hercules%22&start=180) (éch. 1,5 : 1).

Fig. 16 – Quadrans de cuivre d'Hadrien (Rome, 117-138), type BMC 1854, vente Artemide, 21/3/2015, n° 209 : 1,83 g (éch. 2 : 1).

Fig. 17 – Antoninien de Gallien (Rome, 266-267), RIC 179, coll. privée : 2,07 g, 6h (éch. 1,5 : 1).

Fig. 18 – Antoninien de Claude II (Antioche, 268-270), RIC 205, 3,76 g. [https://www.vcoins.com/en/stores/sebastian\\_sondermann/150/product/claude\\_ii\\_gothicus\\_antonianus\\_diana\\_victr\\_antioch\\_mint RIC 205/614530/Default.aspx](https://www.vcoins.com/en/stores/sebastian_sondermann/150/product/claude_ii_gothicus_antonianus_diana_victr_antioch_mint RIC 205/614530/Default.aspx) (éch. 1,5 : 1).

Fig. 19 – Auguste, denier RIC 318 : Busso Peus 376, 29-30/10/2003, n° 830 : 3,77 g.

Fig. 20 – Vélie, AR didrachme, B. Peuss 280, 30/10/1972, n° 35 : 7,34 g ; 11h.

15. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Biche\\_de\\_Cérynie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Biche_de_Cérynie), consulté le 21/7/2019.

16. BASTIEN 1958, p. 63 ; SCHULTE 1983, p. 109, n° 128 : denier à la légende HERCVLI ARCADIO, connu par un unique exemplaire conservé à la BnF.

17. Voir Pline l'Ancien, *Nat. Hist.*, VIII, 50.

18. Plutarque, *Vie de Sertorius*, XII et XXII.

## Conclusion

Les cerfs attelés et/ou harnachés sur les monnaies pourraient refléter une réalité historique dont certains des tenants et aboutissants nous échappent encore. Mais au vu des découvertes archéologiques et des indices laissés par les textes, nous ne pouvons que constater que les cervidés tiennent une place importante au sein des cultures antiques.

Animal sauvage par excellence, fier et noble, le cerf incarne la royauté animale. Animal de prestige, il est chassé et entravé mais uniquement par l'élite de la population. Nous validons ici la théorie de F. Poplin qui suggère que cette élite possède le pouvoir et le droit de transgresser l'équilibre entre le sauvage et le domestique. N'oublions toutefois pas que la chasse reste une activité de loisir pour cette classe dirigeante dont le seul objectif est de se montrer sous ses plus beaux atours et d'étaler ses talents de tireurs. Le cerf, en tant que seigneur des bois, rapide, farouche et territorial, incarne la pleine puissance d'un adversaire téméraire qu'il faut abattre pour prouver sa force.

Il n'est donc pas anodin de retrouver des cerfs attelés et harnachés sur des monnaies, ces dernières voyageant à travers les territoires conquis des Romains. La monnaie devient un passeur d'histoire narrant les exploits et la force de ses émetteurs.

Quant aux cervidés « libres », ils pourraient être la représentation des divinités tutélaires des émetteurs, ces derniers affichant alors leur rattachement avec le divin et la protection que ces divinités leur octroient.

Dans tous les cas, le cerf est lié à une sphère sociale et animale à part faisant de lui un être de prestige, d'apparat et de noblesse qu'il faut mettre en valeur pour honorer son rang.

## Bibliographie

BASTIEN 1958

P. BASTIEN, Les travaux d'Hercule dans le monnayage de Postume, *Revue Numismatique*, 6<sup>e</sup> sér., 1, 1958, p. 59-78 et pl. IV-VII.

B.V. L. 1816

B.V. L., *Les animaux savants, ou Exercices des chevaux de MM. Franconi, du cerf Coco, du cerf Azor, de l'éléphant Baba...*, Nouvelle édition, Paris, 2019.

CHARPY 1998

J.-J. CHARPY, Les pratiques funéraires en Champagne au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., dans *Table ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme) les 4 et 5 décembre 1997 : les rites de la mort chez les Celtes du Nord / Les sépultures à incinération laténiennes d'Allonne (Oise)*, (n<sup>o</sup> monogr. de la *Revue archéologique de Picardie*, 1998/1-2, p. 99-109.

CHASTAGNOL 1994

A. CHASTAGNOL, *Histoire auguste. Les empereurs romains des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1994.

CRAWFORD 1974

M. H. CRAWFORD, *Roman republican coinage*, Cambridge University Press, 1974.

GRICOURT & JACQUES 2009

D. GRICOURT & A. JACQUES, Les monnayages tardifs des Atrébates, témoins de la destinée éphémère d'un royaume celto-romain, dans J. VAN HEESCH & I. HEEREN (éd.), *Coinage in the Iron Age. Essays in honour of Simone Scheers*, Londres, 2009, p. 123-153.

GRICOURT, JACQUES & PRILAUX 2003

D. GRICOURT, A. JACQUES & G. PRILAUX, Quelques figurations zoomorphes des Dioscures celtes, à propos d'une série inédite de petits bronzes atrébates « au segments de cercles » (type BN 8030), *Cahiers Numismatiques* 155, 2003, p. 23-37.

PARRISH 1985

D. PARRISH, The date of the mosaics from Zliten, *Antiquités africaines* 21, 1985, p. 137-158.

PLINE L'ANCIEN, *Nat. Hist.*

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, Livre VIII (*Des animaux terrestres*), Paris, Les Belles Lettres, 1952.

PLUTARQUE, *Vie de Sertorius*

PLUTARQUE, *Vies*, Tome VIII : *Sertorius-Eumène. Agétilas-Pompée*, Paris, Les Belles Lettres, 1973.

POPLIN 1993

F. POPLIN, Que l'homme cultive aussi bien le sauvage que le domestique, dans *Exploitation des animaux sauvages à travers le temps. XIII<sup>e</sup> rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes. IV<sup>e</sup> Colloque international de l'Homme et l'Animal, Société de Recherche Interdisciplinaire*, Juan-les-Pins, 1993, p. 527-539.

POPLIN 1996

F. POPLIN, Les cerfs harnachés de Nogent-sur-Seine et le statut du cerf antique, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 140<sup>e</sup> année, 1996/1, p. 393-421.

RIC I

C.H.V. SUTHERLAND, *The Roman Imperial Coinage. Volume I. Revised edition. From 31 BC to AD 69*, Londres, 1984.

ROUVIER 1903-1904

J. ROUVIER, Numismatique des villes de la Phénicie : Tyr, *Journal International d'Archéologie Numismatique* 6, 1903, p. 270-332 et pl. 18-19 ; 7, 1904, p. 65-108, pl. 3-4.

SCHULTE 1983

B. SCHULTE, *Die Goldprägung der gallischen Kaiser von Postumus bis Tetricus*, Aarau (Typos IV), 1983.

VAN EETVELDE 2015

C. VAN EETVELDE, *Description et symbolique du cheval en Gaule Belgique à l'âge du Fer, de 800 à 50 avant notre ère*, Mémoire de master présenté en 2015 sous la direction d'Eugène Warmenbol, Université Libre de Bruxelles.

VAUTHEY & VAUTHEY 1968

M. VAUTHEY & P. VAUTHEY, À propos des représentations antiques de la « chasse au brame », *Revue archéologique du Centre* 7, 1968/4, p. 335-342.

de WITTE 1868

J. de WITTE, *Recherches sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules au III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne*, Lyon, 1868.



Paul - Francis Jacquier  
NUMISMATIQUE ANTIQUE

MONNAIES ANTIQUES DE QUALITÉ  
CELTES – GRECQUES – ROMAINES – BYZANTINES  
HAUT MOYEN ÂGE – ARCHÉOLOGIE  
ACHAT – VENTE – EXPERTISE

## VENTES AUX ENCHÈRES LIBRAIRIE NUMISMATIQUE



Honsellstrasse 8 – D-77694 Kehl am Rhein – Allemagne  
Tél. : +49 7851 1217 – Fax : +49 7851 73074  
email : [office@coinsjacquier.com](mailto:office@coinsjacquier.com)

[www.coinsjacquier.com](http://www.coinsjacquier.com)



Association internationale des Numismates Professionnels  
Verband der Deutschen Münzenhändler s.V.



# Proposition de classement des émissions monétaires de l'atelier d'Antioche de Pisidie sous Gordien III (238-244)

par Briac Michaux

**Résumé :** Une étude de coins d'un échantillon de 1100 monnaies provinciales émises à Antioche de Pisidie durant le règne de Gordien III met en évidence l'existence de deux émissions distinctes liées à la géopolitique romaine et au passage de l'empereur dans la cité.

*Abstract :* A die-study performed on a sample of 1100 provincial coins of Gordian III minted at Antioch in Pisidia proves the existence of two distinct emissions related to the geopolitical situation and the presence of the emperor in the city.

## Avant-propos

Antioche de Pisidie se situe dans l'actuelle Turquie, dans la région dite des Lacs, province d'Antalya. Au III<sup>e</sup> s. de notre ère, cette ville, comme son nom l'indique, se trouvait dans la province romaine de Pisidie, à proximité de la frontière entre la Pisidie et la Phrygie. Elle est érigée au rang de « *Colonia Caesaria* » par Auguste en raison de sa position stratégique pour les interventions militaires dans la partie orientale de la Méditerranée. La création de la *via Sebaste* reliant Antioche aux ports de Pamphylie amena à la ville une grande prospérité au point de faire d'Antioche la capitale de la province.

Le but de cet article n'est pas d'illustrer chaque liaison de coin, mais bien de les identifier. Les différents coins seront illustrés en fonction des photos à notre disposition mais certaines liaisons de coins n'étant connues que par la littérature, il n'aurait pas été possible d'en faire un corpus détaillé.

Comme nous l'avons expliqué dans un article précédent<sup>1</sup>, nous pouvons sans trop d'hésitation estimer que les émissions au nom de Gordien III ont commencé à Antioche de Pisidie en 239-240 et qu'une seconde série a eu lieu entre 242 et 244. De nouvelles monnaies sont apparues depuis la tentative de datation réalisée naguère par Alexandra Krzyzanowska<sup>2</sup>. Ces nouvelles monnaies permettent d'avancer dans la recherche d'une datation claire et définitive de chaque type grâce aux liaisons de coins. Ainsi l'apparition d'une monnaie de Tranquilline déjà illustrée dans notre article de 2013 (actuellement deux exemplaires connus issus de la même paire de coins) permet d'établir que les monnaies de

21-22 mm figurant un caducée entre deux cornes d'abondance ont, sans aucun doute, été émises après le mariage de Gordien III et de Tranquilline, daté de 241, et probablement après le passage du couple impérial dans la ville, passage qui s'effectue lors du départ en guerre de 242.

Dans le même temps, on peut aisément distinguer deux séries de revers : d'une part les revers « pacifistes » (Tyché/*Fortuna* dans un temple, instruments du culte...), et de l'autre les revers « militaires » (Gordien à cheval terrassant un ennemi). Elles nous permettent d'envisager l'existence d'au moins deux émissions. C'est ce que nous allons ici tenter de confirmer par l'analyse des liaisons de coins.

L'apparition d'un nouveau type illustrant Tyché assise à gauche tenant de la main droite un gouvernail posé sur un globe et de la main gauche une corne d'abondance, une roue figurant sous le trône (revers 112), portant comme seule légende de revers ANTIOCHIA, tout comme celle au revers des instruments du culte, par exemple, est à l'origine de cette tentative de datation. N'ayant pas accès à toutes les collections privées et/ou publiques, nous sommes borné à comparer les données de l'ouvrage d'A. Krzyzanowska avec notre propre photothèque regroupant un peu plus de 1000 illustrations de monnaies apparues dans les ventes (eBay, CNG coins, Lanz, Harlan J. Berk, etc.) ces vingt dernières années, ainsi que dans les médaillers privés de plusieurs collectionneurs à travers le monde.

Pour avancer dans cette énigme historique, la seule méthode probante est une approche scientifique qui se déroule en deux phases.

1. MICHAUX 2013.
2. KRZYZANOWSKA 1970.

La première est un recensement des coins d'avers et de revers ainsi que des liaisons entre ces coins. La seconde est l'analyse de ces liaisons et le traitement des informations qui en découlent. Ce travail de recensement, plus que fastidieux, ayant

déjà été entamé dans les années 1960 et publié en 1970 par A. Krzyzanowska, nous reprendrons ici la numérotation de la numismate polonaise, et la compléterons.

## Coins de droit

### Première émission

#### *Ae 33 radié*

I



#### *Ae 33 laurés*

IV



V



VI



VII



VIII



IX



XVIII



XIX



XX



XXI



XXIII



XXIV



XXV



XXVI



- I : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
Buste radié, cuirassé et drapé à dr. vu de dos ; 34 mm.
- II : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
Buste radié, cuirassé et drapé à dr. vu de dos ; 28 mm.
- III : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
Buste radié, cuirassé et drapé à dr. vu de dos ; 29 mm.
- IV : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr. vu de dos ; 34 mm.
- V : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr. vu de dos ; 33 mm.
- VI : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr. vu de dos ; 32 mm.
- VII : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
(VG sous le buste)  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr. vu de dos ; 32 mm.
- VIII : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
Buste lauré, cuirassé et drapé à d. vu de dos, 33 mm.
- IX : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr. vu de dos ; 32 mm<sup>3</sup>.
- X : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
(G sous le buste)  
Buste lauré à dr. vu de dos ; 34 mm.
- XI : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
(G sous le buste)  
Buste lauré à dr. vu de dos ; 34 mm.
- XII : IMP . CAES . M . ANT . GORDIANVS . AVG  
(VS . AVG sous le buste)  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr. vu de dos ; 32 mm.
- XIII : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr. vu de dos ; 33 mm.
- XIV : IMP CAES M ANT GORDIANOVVS (sic!) AVG  
(AVG sous le buste)  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr. vu de dos ; 33 mm.
- XV : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr. vu de dos ; 33 mm.
- XVI : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
(G sous le buste)  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr. vu de dos ; 33 mm.
- XVII : IMP CAES M ANT GORDIANOVVS AVG  
(G sous le buste)  
Buste radié, cuirassé et drapé à dr. vu de dos 33 mm.

3. Le poinçon de portrait utilisé pour réaliser ce coin de droit a été réutilisé pour le coin XXV qui servit principalement à Iconium, comme nous l'avons montré naguère (MICHAUX 2013).

*Ae 27 radié*

II



*Ae 27 lauré*

XXVII



XVIII : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
(VG sous le buste)  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr.  
vu de dos ; connu exclusivement  
par l'ouvrage d'A. Krzyzanowska,  
diamètre exact inconnu.

XIX : IMP CAES M ANT GORDIANVS AV  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr.  
vu de dos ; connu exclusivement  
par l'ouvrage d'A. Krzyzanowska,  
diamètre exact inconnu.

XX : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr.  
vu de dos ; 33 mm.

XXI : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr.  
vu de dos ; 33 mm.

XXII : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr.  
vu de dos ; 34 mm.

XXIII : IMP CAES M ANT GORDIANVS AV  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr.  
vu de dos ; connu exclusivement  
par l'ouvrage d'A. Krzyzanowska,  
diamètre exact inconnu.

XXIV : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr.  
vu de dos ; 31 mm.

XXV : IMP CAES M AT (*sic !*) GORDIANVS  
AVG  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr.  
vu de dos ; 31 mm<sup>4</sup>.

XXVI : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr.  
vu de dos ; 33 mm.

XXVII : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr.  
vu de dos ; 28 mm.<sup>5</sup>

XXVIII : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
(VG sous le buste)  
Buste lauré à dr. vu de dos ; 28 mm.

XXIX : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr.  
vu de dos ; 24 mm.

XXX : IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG  
Buste lauré et cuirassé à dr. vu de  
face ; 22 mm.

XXXI : IMP CAES M ANT GORDIANVS  
Buste lauré, drapé et cuirassé à dr.  
vu de dos ; 16 mm.

XXXII : SABI TRANCVLLIANA (*sic !*) CAB  
Buste drapé à dr. vu de dos 22 mm.

XXXIII : IMP CAES M AT (*sic !*) GORDIANVS  
AVG  
Buste lauré et cuirassé à dr. vu de  
face 24 mm.

*Ae 24*

XXIX



XXXIII



**Première émission**

*Ae 33 radié*

XVII



*Ae 33 laurés*

X



XI



XII



XIII



XIV



XV



XVI



XXII



4. Coin d'avers fauté, déplacé en 242 vers Iconium pour en devenir le principal coin de frappe pour le module en question.

5. Même remarque.

Ae 27 radié

III



Ae 27 lauré

XXVIII



Ae 20 Gordien

XXX



Ae 20 Tranquilline

XXXII



Ae 16

XXXI



### Coins de revers

1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



- 1 : ANTIOCHIA COLONIA CAESA // S R  
Cybèle assise à dr., la main g. sur un tambour posé sur ses genoux, deux lions assis à dr. à ses pieds.
- 2 : ANTIOCHIA COLONIA CAESARIA // S R  
Vénus assise à dr. tenant une palme dans la main dr., la main g. posée sur une proue.
- 3 : CAES ANTIOCH COL // ANTIOCHIA S (dans le champ g.)  
R (dans le champ dr.)  
Fides debout à g. devant six étendards et tenant un sceptre transversal de la main g.
- 4 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Gordien debout à g. sur une estrade tenant le génie de la ville de la main g. et serrant la main d'Antioche debout à dr. sur une estrade ; entre eux, un autel.
- 5 : ANTIOCHIA COLONIA CAESARIA S (dans le champ g.)  
R (dans le champ dr.)  
Felicitas debout à g. tenant une patère de la main dr. et un caducée vertical de la main g.
- 6 : ANTIOCHIA COLONIA CAESARIA // S R  
Fortuna assise à g. tenant un gouvernail au-dessus d'un globe de la main dr. et une corne d'abondance de la main g., une roue sous le trône.
- 7 : ANTIOCHIA COLONIA CAESARIA S (dans le champ g.)  
R (dans le champ dr.)  
Victoria debout à d. plaçant sur un palmier un bouclier portant l'inscription « COL ANT » en 2 lignes.
- 8 : CAES ANTIOCH CL (sic !) S R  
Gordien en habits militaire avançant à dr. tenant un globe de la main g. et une lance de la main dr.
- 9 : CAES ANTIOCH COL S (dans le champ g.)  
R (dans le champ dr.)  
Vexillum surmonté d'un aigle entre deux étendards chacun surmonté d'un aigle.
- 10 : CAES ANTIOCH COL S (dans le champ g.)  
R (dans le champ dr.)  
Vexillum surmonté d'un aigle entre deux étendards chacun surmonté d'un aigle.
- 11 : FORTVNA C CES (sic !) ANTIOCH // IEV S (dans le champ g.)  
R (dans le champ dr.)  
Fortuna assise à g., tenant des épis ; à ses pieds, le dieu-fleuve.
- 12 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Gordien debout à dr. tenant un sceptre surmonté d'un aigle dans un quadrigé avançant à dr.

- 13 : COL CAES ANTIOCH S (dans le champ dr.) R (dans le champ g.)  
Mên debout à dr. tenant un sceptre vertical de la main dr. et une victoire au-dessus d'un globe de la main g., le pied g. sur des armes, à ses pieds, une colonne à dr. sur laquelle repose son coude, et un coq à g.
- 14 : COL CAES ANTIOCH S (dans le champ g.) R (dans le champ dr.)  
Mên debout à dr. tenant une lance verticale de la main dr. et un globe surmonté d'une victoire dans la main g.
- 15 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Gordien à cheval à dr. tenant un sceptre et entouré par quatre soldats armés.
- 16 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Gordien debout à g. sacrifiant une patère de la main g. au-dessus d'un autel, devant trois enseignes militaires.
- 17 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Gordien debout à g. sacrifiant une patère de la main g. au-dessus d'un autel, devant trois enseignes militaires.
- 18 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Gordien debout à g. sacrifiant une patère de la main g. au-dessus d'un autel, devant trois enseignes militaires.
- 19 : ANTIOCHIA // S R  
Gordien assis à g. sur une chaise curule tenant un globe de la main dr. et couronné par une victoire.
- 20 : ANTIOCHIA // S R  
Couteau, cruche, *lituus*, *simpulum* et aspersoir.
- 21 : ANTIOCHIA // COLONIA S (dans le champ g.) R (dans le champ dr.)  
*Fides* debout à g. entre 6 enseignes militaires.
- 22 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Gordien debout à g. tenant un sceptre surmonté d'un aigle dans un quadrigé avançant à g.
- 23 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Deux Victoires debout face à face tenant un bouclier portant les inscriptions S R devant un palmier au pied duquel sont attaché deux captifs.
- 24 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Gordien debout à g. sacrifiant une patère de la main g. au-dessus d'un autel, devant trois enseignes militaires.
- 25 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Deux Victoires debout face à face tenant un bouclier portant les inscriptions S R devant un palmier au pied duquel sont attaché deux captifs.
- 26 : CAES ANTIOCH COL S R (dans le champ)  
Gordien chevauchant à dr., tenant une lance pointée vers un lion ; devant le lion un javelot.
- 27 : CAES ANTIOCH COL S R (Dans le champ)  
Gordien chevauchant à dr., tenant une lance pointée vers un lion ; devant le lion un javelot.
- 28 : CAES ANTIOCH COL S R (Dans le champ)  
Gordien chevauchant à dr., tenant une lance pointée vers un lion.
- 29 : CAES ANTIOCH COL S (dans le champ dr.) R (sans le champ g.)  
Temple tétrastyle au centre duquel se trouve une statue debout à g. de Fortuna tenant une patère au-dessus d'un autel de la main dr. et un sceptre vertical de la main g.
- 30 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Deux Victoires debout face à face tenant un bouclier portant les inscriptions S R devant un palmier au pied duquel sont attaché deux captifs.
- 31 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Deux Victoires debout face à face tenant un bouclier portant les inscriptions S R devant un palmier au pied duquel sont attaché deux captifs.
- 32 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Deux Victoires debout face à face tenant un bouclier portant les inscriptions S R devant un palmier au pied duquel sont attaché deux captifs.
- 33 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Deux Victoires debout face à face tenant un bouclier portant les inscriptions S R devant un palmier au pied duquel sont attaché deux captifs.





- 34: COLONIA CAESAR ANTIOCHIA  
Légende en 3 lignes ANTIOC / S R / COLONIA.
- 35: ANTIOCHIA COLONIA CAESAR  
Légende en 3 lignes ANTIOC / S R / COLONIA.
- 36: ANTOCHIA // S R  
Gordien, couronné par une victoire, debout à g. tenant un sceptre surmonté d'un aigle dans un quadriga avançant à g.
- 37: CAES ANTIOCH COL // S R  
Louve debout à d., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.
- 38: CAES ANTIOCH COL S (dans le champ dr.) R (dans le champ g.)  
Mars avançant à dr. tenant une lance de la main dr. et un bouclier de la main g.
- 39: CAES ANTIOCH COL S (dans le champ dr.) R (dans le champ g.)  
Mars avançant à dr. tenant une lance de la main d. et un bouclier de la main g.
- 40: CAES ANTIOCH COL S (dans le champ dr.) R (dans le champ g.)  
Gordien debout à g. tenant une enseigne militaire de la main g. et sacrifiant une patère de la main dr. au-dessus d'un autel.
- 41: CAES ANTIOCH COL // S R  
Gordien debout à d. sur une estrade, tenant une victoire de la main g., et serrant la main du génie de la ville debout à g. sur une estrade ; entre eux un autel.
- 42: CAES ANTIOCH COL // S R  
Gordien debout à dr. sur une estrade, tenant une victoire de la main g., et serrant la main du génie de la ville debout à g. sur une estrade ; entre eux un autel.
- 43: CAES ANTIOCH COL // S R  
Gordien debout à dr. sur une estrade, tenant une victoire de la main g., et serrant la main du génie de la ville debout à g. sur une estrade ; entre eux un autel.
- 44: CAES ANTIOCH COL // S R  
Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.
- 45: CAES ANTIOCH COL // S R  
Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.
- 46: CAES ANTIOCH COL // S R  
Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.
- 47: CAES ANTIOCH COL // S R  
Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.
- 48: CAES ANTIOCH COL // S R  
Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.
- 49: CAES ANTIOCH COL // S R  
Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.
- 50: VICTORIA DOMINI ANTI COFONI (sic !) S (dans le champ dr.) R (dans le champ g.)  
Victoire avançant à dr., les ailes éployées dans le dos, tenant une palme de la main g. et une couronne de la main dr.
- 51: CAESARIA ANTIOCHIA COLONIA  
Légende en trois lignes ANTIOC / S R / COLONIA.
- 52: ANTIOCHIA COLONIA CAESARIA  
Légende en trois lignes ANTIOC / S R / COLONIA.
- 53: ANTIOCHIA COLONIA CAESARIA  
Légende en trois lignes ANTIOC / S R / COLONIA.

- 54 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Gordien debout à dr. sur une estrade, tenant une victoire de la main g., et serrant la main du génie de la ville debout à g. sur une estrade ; entre eux un autel.
- 55 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Gordien debout à g., sacrifiant une patère de la main g. au-dessus d'un autel, devant trois enseignes militaires.
- 56 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Gordien debout à g., sacrifiant une patère de la main g. au-dessus d'un autel, devant trois enseignes militaires.
- 57 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Gordien debout à g., sacrifiant une patère de la main g. au-dessus d'un autel, devant trois enseignes militaires.
- 58 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.
- 59 : [ ]ANTIOCH C [ ] // S R  
Captif perse en pleurs coiffé d'un bonnet phrygien assis à dr. sur des armes ; face à lui, un trophée.
- 60 : COL CAES ANTIOCH S (dans le champ dr.) R (dans le champ g.)  
Mên debout à dr. tenant un sceptre vertical de la main dr. et une victoire au-dessus d'un globe de la main g., le pied g. sur des armes ; à ses pieds, une colonne à dr. sur laquelle repose son coude, et un coq à g.
- 61 : CAE ANTIOCH COL // S R  
Prêtre labourant à dr., devant lui deux bœufs ; à l'arrière deux enseignes militaires.
- 62 : VICTORIA DOMINI ANTI COF (sic!) S (dans le champ g.) R (dans le champ dr.)  
Victoire debout à g., les ailes éployées dans le dos et tenant une couronne dans la main dr.
- 63 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.
- 64 : COL CAES ANTIOCH // S R  
Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.
- 65 : COL CAES ANTIOCH // S R  
Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.
- 66 : VIRT AVG COL ANTIOCH // S R  
Gordien chevauchant à dr., tenant une lance pointée vers un ennemi au sol.
- 67 : CAE ANTIOCH COL // S R  
Prêtre labourant à dr., devant lui deux bœufs ; à l'arrière deux enseignes militaires.
- 68 : VIRT AVG COL ANTIOCH // S R  
Gordien chevauchant à dr. tenant une lance pointée vers un ennemi au sol.
- 69 : VIRT AVG COL ANTIOCH // S R  
Gordien chevauchant à dr. tenant une lance pointée vers un ennemi au sol.
- 70 : VICTORIA DOMINI ANTI COFONI (sic!)  
Victoire debout à g., les ailes éployées dans le dos et tenant une couronne dans la main dr.
- 71 : VICTORIA DOMINI ANTI COFON (sic!)  
Victoire debout à g., les ailes éployées dans le dos et tenant une couronne dans la main dr.
- 72 : CAES ANTIOCH CO // S R  
Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.
- 73 : CAES ANTIOCH COL // S R  
Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.



74



75



76



77



78



79



80



81



82



83



84



85



86



87



88



89



90



91



92



93



- 74: CAES ANTIOCH COL // S R  
Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.
- 75: CAES ANTIOCH COL // S R  
Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.
- 76: CAES ANTIOCH COL // S R  
Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.
- 77: CAE ANTIOCH COL // S R  
Prêtre labourant à dr., devant lui 2 bœufs, à l'arrière 2 enseignes militaires.
- 78: CAES ANTIOCH COL // S R  
Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus.
- 79: CAES ANTIOCH COL // S R  
Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus.
- 80: CAE ANTIOCH COL // S R  
Prêtre labourant à dr., devant lui 2 bœufs, à l'arrière deux enseignes militaires.
- 81: CAES ANTIOCH COL // S R  
Temple hexastyle au centre duquel se trouve une statue debout à dr. de Mên tenant un sceptre vertical de la main dr. et une victoire au-dessus d'un globe de la main g.; à ses pieds un coq. Au sommet du temple: un aigle.
- 82: COL CAES ANTIOCH S (dans le champ dr.) R (dans le champ g.)  
Mên debout à d. tenant un sceptre vertical de la main dr. et une victoire au-dessus d'un globe de la main g., le pied g. sur des armes; à ses pieds, une colonne à d. sur laquelle repose son coude, et un coq à g.
- 83: ANTIOCHIA COLONIA CAESA // S R  
Cybèle, assise à dr., la main g. sur un tambour posé sur ses genoux; deux lions assis à dr. à ses pieds.
- 84: ANTIOCHIA COLONIA // S R  
Temple tétrastyle au centre duquel se trouve une statue debout à g. de *Fortuna* tenant un sceptre vertical de la main g. et bonnet phrygien au-dessus d'un autel de la main dr. FORTVN écrit sur la fondation du temple.
- 85: CAES ANTIOCH COL // S R  
Gordien debout à g. tenant un sceptre surmonté d'un aigle dans un quadriges avançant à g.
- 86: CAES ANTIOCH COL // S R  
Gordien debout à g. tenant une lance de la main g. et la main dr. posée sur un trophée au pied duquel se trouvent deux captifs.
- 87: CAES ANTIOCH COL // S R  
Victoire assise à dr., les ailes éployées dans le dos, tenant un bouclier sur ses genoux.
- 88: CAES ANTIOCH COL // S R  
Aigle debout à g. tête à dr.
- 89: CAES ANTIOCH COL // S R  
Mên debout à dr. sur une estrade, tenant une victoire au-dessus d'un globe de la main g. et serrant de la main dr. la main du génie d'Antioche debout à d. sur une estrade; entre eux un autel.
- 90: ANTOCHIA COLONIA CAESARIA // S R  
So/ debout à g. tenant un sceptre surmonté d'un aigle de la main g., le bras droit tendu, dans un quadriges au galop à g.
- 91: COLONIA CAESARIA ANTIOCHIA  
Légende en trois lignes ANTIOCHIA / S R / COLONIA.
- 92: CAES ANTIOCH COL // S R  
Gordien debout à g., sacrifiant d'une patère de la main g. au-dessus d'un autel, devant trois enseignes militaires.
- 93: CAES ANTIOCH COL // S R  
Deux Victories debout face à face, tenant un bouclier portant les inscriptions S R, devant un palmier au pied duquel sont attachés deux captifs.

94 : COL CAES ANTIOCH S (dans le champ dr.) R  
(dans le champ g.)

Mên debout à dr. tenant un sceptre vertical de la main dr. et une victoire au-dessus d'un globe de la main g., le pied g. sur des armes ; à ses pieds, une colonne à dr. sur laquelle repose son coude, et un coq à g.

95 : VICTORIA DOMINI ANTI COF (sic !) S (dans le champ g.) R  
(dans le champ dr.)

Victoire debout à g., les ailes éployées dans le dos, et tenant une couronne dans la main dr.

96 : VICTORIA DOMINI ANTI COFON (sic !) S (dans le champ g.) R  
(dans le champ dr.)

Victoire debout à dr., les ailes éployées dans le dos, et tenant un sceptre surmonté d'un aigle.

97 : CAES ANTIOCH COL // S R

Mên debout à dr. sur une estrade, tenant une victoire au-dessus d'un globe de la main g. et serrant de la main dr. la main du génie d'Antioche debout à dr. sur une estrade, entre eux un autel.

98 : VICTORIA DOMINI ANTI COFON (sic !) S (dans le champ g.) R (dans le champ dr.)

Victoire debout à dr., les ailes éployées dans le dos et tenant un sceptre surmonté d'un aigle.

99 : CAES ANTIOCH COL // S R

Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus<sup>6</sup>.

100 : CAES ANTIOCH COL // S R

Prêtre labourant à dr., devant lui deux boeufs ; à l'arrière deux enseignes militaires.

101 : CAES ANTIOCH COL // S R

Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.

102 : CAES ANTIOCH COL S (dans le champ g.) R (rétrograde et dans le champ dr.)

Vexillum surmonté d'un aigle entre deux étendards chacun surmonté d'un aigle.

103 : CAES ANTIOCH COL S (dans le champ g.) R  
(dans le champ dr.)

Vexillum surmonté d'un aigle entre deux étendards chacun surmonté d'un aigle.

104 : FORTVNA COL C CES (sic !) ANTIQCH S (dans le champ g.) R (dans le champ dr.)

Fortuna debout à g. tenant une corne d'abondance de la main dr. et un abaque de la main g.

105 : FORTVNA COL C CES (sic !) ANTIQCH S (dans le champ g.) R (dans le champ dr.)

Fortuna debout à g. tenant une corne d'abondance de la main dr. et un abaque de la main g.

106 : FORTVNA COL CES (sic !) ANTIQCH S (dans le champ g.) R (dans le champ dr.)

Fortuna debout à g. tenant un sceptre vertical de la main dr. et une patère au-dessus d'un autel de la main g.

107 : COL CES (sic !) ANTIQCH S (dans le champ g.) R (dans le champ dr.)

Buste de Mên à dr.

108 : COL CES (sic !) ANTIQCH S (dans le champ g.) R (dans le champ dr.)

Buste de Mên à dr.

109 : COLON ANTIQCH S (dans le champ g.) R (dans le champ dr.)

Caducée entre deux cornes d'abondance.

110 : ANTIQCH COLONIA S (dans le champ g.) R (dans le champ dr.)

Fortuna debout à g. tenant un sceptre vertical de la main dr. et une patère au-dessus d'un autel de la main g.

111 : CAES ANTIOCH COLNI // S R

Deux Victoires debout face à face tenant un bouclier portant les inscriptions S R devant un palmier au pied duquel sont attachés deux captifs.

112 : ANTIQCHIA // S R

Fortuna assise à g. tenant un gouvernail au-dessus d'un globe de la main dr. et une corne d'abondance de la main g. ; une roue sous le trône.

94



95



96



97



98



99



100



101



102



103



104



105



106



107



108



109



110



111



112



113



114



115



116



117



118



119



120



121



122



123



124



125



126



127



128



129



130



131



113 : ANTIOCHIA COLONIA CAESAR // S R

*Securitas* assise à dr. tenant une palme de la main g. et la tête appuyée sur la main dr., une corne d'abondance sous le trône<sup>7</sup>.

114 : CAES ANTIOCH CO // S R

Prêtre labourant à dr., devant lui deux bœufs ; à l'arrière, deux enseignes militaires.

115 : COLONIA ANTIOCH S (dans le champ g.) R (dans le champ dr.)

Caducée entre deux cornes d'abondances.

116 : COL CES (sic !) ANTIOCS (dans le champ g.)

R (dans le champ dr.)

Buste de Mên à dr.

117 : VICTORIA DOMINI ANTI COL. S (dans le champ g.)

R (dans le champ dr.)

Victoire debout à dr., les ailes éployées dans le dos, et tenant un sceptre surmonté d'un aigle.

118 : FORTVNA COL C CES (sic !) ANTI // OC EV S (dans le champ g.) R (dans le champ dr.)

*Fortuna* assise à g. tenant des épis ; à ses pieds, le dieu-fleuve.

119 : CAES ANTIOCH COL // S R

Gordien assis à g. sur une chaise curule au-dessus d'une estrade, derrière lui, un soldat tenant une lance verticale, devant lui sur les marches Tyché/*Fortuna*, au pied de l'estrade un citoyen.

120 : COLONIA CAESARIA ANTIOCHIA

Légende en trois lignes ANTIOCH / S R / COLONIA.

121 : CAES ANTIOCH COL // S R

Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.

122 : CAES ANTIOCH COL // S R

Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus.

123 : CAES ANTIOCH COL // S R

Gordien debout à dr. tenant un sceptre surmonté d'un aigle dans un quadriges avançant à dr.

124 : CAES ANTIOCH COL // S R

Gordien debout à dr. en habits militaires, à sa dr., un étendard ; à sa g. deux étendards.

125 : COL CES (sic !) ANTICI (sic !) S (dans le champ g.)

R (dans le champ dr.)

Buste de Mên à dr.

126 : COL CES (sic !) ANTICI (sic !) S (dans le champ g.)

R (dans le champ dr.)

Buste de Mên à dr.

127 : CAES ANTIOCH COL // S R

Gordien debout à g. sacrifiant d'une patère de la main g. au-dessus d'un autel, devant trois enseignes militaires<sup>8</sup>.

128 : CAES ANTIOCH COL // S R

Louve debout à dr., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.

129 : CAES ANTIOCH COL // S R

Louve debout à d., tête à g., allaitant les jumeaux Romulus et Remus sous un olivier.

130 : CAES ANTIOCH COL // S R

Deux Victoires debout face à face tenant un bouclier portant les inscriptions S R devant un palmier au pied duquel sont attachés deux captifs.

131 : ANTIOCHIA COLONIA // S R

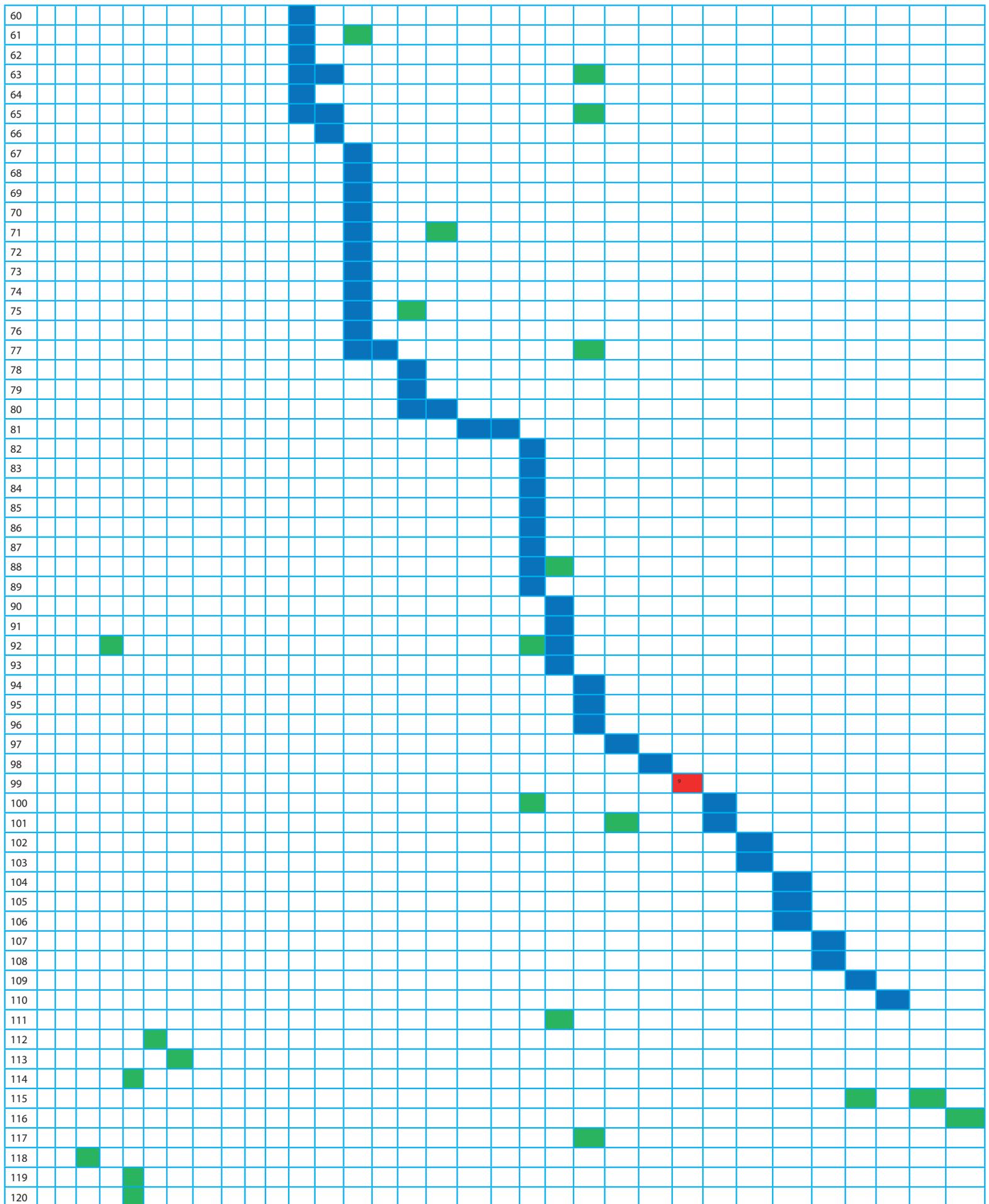
Temple hexastyle au centre duquel se trouve une statue debout à d. de Mên tenant un sceptre vertical de la main d. et une victoire au-dessus d'un globe de la main g. ; à ses pieds un coq. Deux victoires tenant un bouclier dans le fronton du temple.

6. Ce coin non illustré par A. Krzyzanowska pose problème, cependant sa description ne laisse planer que peu de doutes car dans la première version de son œuvre (un article consulté à la BnF en juillet 2011), le numéro du coin était 27Q. Or, les références 27P, 27R et 27S ne montrent pas l'olivier figurant sur les coins 27A à 27O.

7. Tel qu'indiqué par Curtis Clay lors de la 1<sup>ère</sup> publication de ce revers en 2011 sur <http://www.forumancientcoins.com/board/index.php?topic=69283.0>, le revers imite le revers d'un sesterce de Caracalla émis près de 30 ans auparavant.

8. Ce coin de revers porte la référence 17b dans la première version du travail d'A. Krzyzanowska, il n'a pas été repris dans son ouvrage définitif (oublé ?).

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	XXI	XXII	XXIII	XXIV	XXV	XXVI	XXVII	XXVIII	XXIX	XXX	XXXI	XXXII	XXXIII				
1	█																																				
2	█																																				
3	█					█																															
4	█																																				
5	█																																				
6	█																																				
7	█																																				
8		█																																			
9		█																																			
10		█																																			
11			█																																		
12			█																																		
13				█																																	
14				█																																	
15				█																																	
16				█																																	
17					█																																
18						█																															
19							█																														
20								█																													
21									█																												
22										█																											
23											█																										
24												█																									
25													█																								
26																																					
27																																					
28																																					
29																																					
30																																					
31																																					
32																																					
33																																					
34																																					
35																																					
36																																					
37																																					
38																																					
39																																					
40																																					
41																																					
42																																					
43																																					
44																																					
45																																					
46																																					
47																																					
48																																					
49																																					
50																																					
51																																					
52																																					
53																																					
54																																					
55																																					
56																																					
57																																					
58																																					
59																																					



9. Cette référence, répertoriée par A. Krzyzanowska n'a pas de coin de revers illustré dans l'ouvrage, la seule chose certaine est que ce revers représente la louve allaitant Romulus et Rémus.



à cheval accompagné de ses soldats (rev. 15). Il est alors accompagné de Tranquilline comme le montre l'émission de monnaies de petit module au nom de l'impératrice ; et comme nous l'avons montré dans un *Bulletin* précédent<sup>11</sup>, il réquisitionne un graveur et des coins monétaires pour descendre sur Iconium puisque que les coins XXV et XXVII d'Antioche de Pisidie y sont largement réutilisés. Le premier représente à lui seul 40 % des types connus de grands bronzes d'Iconium émis au nom de Gordien (6 sur 15) et 26 % du total des grands bronzes connus à Iconium (11 sur 42) ; alors que le second représente 100 % des monnaies de 27 mm émises à Iconium (22 monnaies connues). Ensuite, Gordien continuera sa route vers Antioche de Syrie où il affrontera Shapur et son armée.

Pour les bronzes de petit module, la datation n'est que difficilement réalisable. Ces monnaies sont nettement plus rares que les grands modules et ne contiennent que peu d'informations vraiment remarquables. Une comparaison des coins et de leurs liaisons donne les résultats suivants :

- Le coin d'avers II se lie avec les revers montrant Gordien en armes, Gordien entre trois étendards et deux coins illustrant les enseignes militaires.
- Le coin d'avers III se lie avec un quadriges et deux revers montrant Tyché/*Fortuna*.
- Le coin d'avers XXVII se lie avec deux revers aux enseignes militaires mais aussi aux émissions des bronzes de 27 mm émis à Iconium en Lycaonie exactement comme pour le coin XXV.
- Le coin XXVIII se lie avec trois revers montrant Tyché/*Fortuna*.
- Les coins XXIX et XXXIII sont liés entre eux et ne portent au revers que des représentations du buste de Mên.
- Les coins XXX et XXXII ne portent que des représentations de caducée entre deux cornes d'abondance
- Le coin XXXI ne porte qu'une Tyché/*Fortuna* comme revers.

Sur base de ces informations, on peut supposer un classement de ces monnaies en 5 séries distinctes, se répartissant comme suit :

II	III	XXX	XXIX	XXXI
XXVII	XXVIII	XXXII	XXXIII	

Peut-on encore affiner ce classement et déterminer quelles sont les monnaies remarquables permettant de le faire ?

Les monnaies les plus remarquables sont sans le moindre doute les suivantes :

- Les monnaies émises avec le coin XXVII qui est réutilisé dans la ville d'Iconium. Ce coin est un jalon temporel capital qui permet de rapprocher un revers qui existe pour les bronzes de 27 mm à effigies laurées et radiées de la première émission.
- Le bronze de 24 mm au nom de Tranquilline n'a clairement pas pu être émis avant le mariage et est donc un véritable outil pour cette recherche, il permet ainsi de rapprocher tous les représentants d'un type de revers, liés par les coins, et de les classer dans la seconde émission.
- Les monnaies émises avec le coin XXVIII, qui montre un buste nu, tout comme pour les coins X et XI des grands bronzes, relèvent probablement de la seconde émission étant donné que ce type de buste n'existe pas dans la première émission.

Si ces trois particularités ne suffisent pas à tout lier, les liaisons de coins et de types qu'elles apportent permettent d'affiner notre classement. En effet, les types aux enseignes militaires ne sont connus que pour les coins II et XXVII : il nous semble donc cohérent de les rapprocher. Le coin XXVII étant réutilisé à Iconium, il ne laisse planer aucun doute quant à l'émission de ces monnaies.

D'autre part les monnaies portant au revers deux cornes d'abondance autour d'un caducée sont de toute évidence liées à la seconde émission comme le montre l'existence du coin au nom de Tranquilline.

Enfin, l'attribution à la seconde émission des revers montrant Tyché/*Fortuna* semble logique puisque le buste nu (XXVIII) ne se retrouve, sur les grands bronzes, que pour les coins X et XI, qui font partie de la seconde émission.

Nous disposons désormais des éléments nécessaires pour définir les première et seconde émission.

Em. 1	Em. 2	Em. 1	Em. 2
II	III	XXIX	XXXI
XXVII	XXVIII	XXXIII	
	XXX		
	XXXII		

Que faire alors des trois derniers coins ? Seule une association de revers peut maintenant nous aider à les classer. Ainsi, le coin XXXI, par exemple, n'est

11. MICHAUX 2013.

lié qu'à un unique coin de revers (110) qui montre la Tyché/*Fortuna* debout, tout comme sur les coins 104 et 105. Il semble dès lors cohérent de le classer dans la seconde émission.

Les coins XXIX et XXXIII, eux, nous montrent au revers le buste de Mên. Cette représentation n'est connue sur aucun autre module, cependant Mên se retrouve principalement sur les grands bronzes de la première émission. Il semble donc logique d'intégrer les coins XXIX et XXXIII à cette émission.

Nous obtenons alors le classement suivant :

- II, XXVII, XXIX et XXXIII en première émission
- III, XXVIII, XXX, XXXI et XXXII en seconde émission

Soit un total de quatre coins de droit au nom de Gordien pour chaque émission, et un coin au nom de Tranquilline pour la seconde, ce qui donne deux émissions équilibrées. Si pour ces derniers coins, la preuve matérielle manque toujours, il est fort à parier qu'elle devrait voir le jour. Au cours des cinquante ans qui nous séparent de l'ouvrage d'A. Krzyzanowska, nos connaissances se sont développées et les nouveautés n'ont cessé d'apparaître. Il est donc probable que ce processus se poursuivra.

## Bibliographie

KRZYZANOWSKA 1970

A. KRZYZANOWSKA, *Monnaies coloniales d'Antioche de Pisidie*, Varsovie (Travaux du Centre d'Archéologie Méditerranéenne de l'Académie Polonaise des Sciences 7), 1970.

MICHAUX 2013

B. MICHAUX, Relations entre les monnayages d'Iconium et d'Antioche de Pisidie émis pour Gordien III et Tranquilline, *BCEN* 50/3, 2013, p. 189-199.

MICHAUX 2015

B. MICHAUX, L'arrivée de Gordien III à Antioche : 238 ou 239 ?, *Cahiers Numismatiques* 206, déc. 2015, p. 9-17.



# AGORA

Ancient Coins

[www.agora-ancientcoins.com](http://www.agora-ancientcoins.com)

P.O. Box 141, 1420 AC Uithoorn  
The Netherlands  
+31 (0)6 233 042 80  
[info@agora-ancientcoins.com](mailto:info@agora-ancientcoins.com)



**Tetradrachm, Mausolos**

Ca. 370-360 BC.; head of Apollo facing/MAYΣΣΩΛΛΟ;  
Zeus Labraundos standing to the right.

# MDC MONACO

Monnaies de Collection sarl  
NUMISMATIQUE

biddr

DROUOT  
Live DIGITAL



NGC  
Numismatic Guaranty Corporation  
AUTHORIZED DEALER

PCGS  
AUTHORIZED DEALER



Numismatique  
Cabinet d'expertise  
Or d'investissement  
Monnayage antique  
Monnaies du monde  
Numismatique  
de prestige

27 avenue de la Costa  
98000 • Monaco Monte-Carlo  
info@mdc.mc • www.mdc.mc  
t.: (00377) 93 . 25 . 00 . 42

**ESTIMATIONS  
GRATUITES**

# Un médaillon à l'effigie de Constantin I<sup>er</sup> trouvé dans le Rhône à Arles

par Jean-Claude Thiry

**Résumé :** Un médaillon en étain a été trouvé dans le Rhône à Arles lors de la campagne de fouilles 2017. L'avvers présente le buste casqué et cuirassé avec bouclier d'un empereur qui pourrait être Constantin I<sup>er</sup>. Le revers présente Minerve avec ses attributs habituels.

L'étude qui suit tente d'établir les rapprochements avec les monnaies et une datation possible de l'objet.

**Abstract:** A tin medallion was found in the Rhône in Arles (France), during the exploration season of 2017. The obverse shows an emperor, helmeted, with shield and cuirass, who could be Constantine the First. The reverse shows Minerva with all of her usual attributes.

The following study will attempt to show connections to the common currency of the day as well as a possible date for the production of the object.

Parmi les monnaies et divers objets monétiformes remontés lors de la campagne de fouilles programmées en 2017 dans le Rhône à Arles-Trinquetaille<sup>1</sup>, se trouvait le médaillon ou pendentif qui fait l'objet de cet article (fig. 1).

Anépigraphhe

Buste coiffé d'un casque corinthien et cuirassé à dr., un bouclier ovale orné (?) posé contre l'épaule g. Devant le buste, une lance pointée vers l'avant entourée d'une dizaine de globules.



fig. 1

Anépigraphhe

Minerve casquée, debout de face, la tête tournée à dr. ; tenant une lance verticale de la main dr. et un bouclier posé verticalement sur le sol de la main g.

Pendentif en étain (?) pourvu d'une bélière brisée et percé de deux trous à 12 heures destinés à la suspension ; 2,70 g, 12 h ; Ø 24,3 x 25,8 mm ; ép. : 0,7 mm ; pliure à 4 h-10 h. Patine noire.

Inventaire : RHO. 17. Z16 - SURF. 782, remonté le 20-09-2017 par Giorgio Spada.

Ce médaillon a été trouvé dans le carré de fouille US Surface Z16, lequel a également livré 23 monnaies couvrant la période de Crispus à Honorius. D'après Giorgio Spada<sup>2</sup>, l'archéologue plongeur qui a découvert l'objet, ce dernier se trouvait posé sur le lit du fleuve. L'appellation

unité stratigraphique « Surface » comprend la zone de surface jusqu'à 10 cm de profondeur.

L'usure du pendentif est assez importante par endroits et le manque de relief de 1 à 2 h sur le droit et de 10 à 11 h au revers est très certainement le résultat d'une frappe médiocre. L'avvers a été mal frappé, le coup sur le coin mobile n'a pas été réparti de façon égale sur le flan, ce qui a donné une empreinte plus appuyée sur le casque et plus légère sur la cuirasse et sur le bouclier. La fraîcheur du casque montre une usure très légère provoquée par le frottement lors de la suspension.

L'usure des coins ne peut être retenue car le nombre d'exemplaires frappés n'a certainement pas été très important et l'étain employé pour les flans, par définition un métal tendre, n'aurait pu provoquer des dommages importants aux coins. De plus, le manque de relief se situe aux mêmes endroits sur les deux faces. L'atténuation globale du relief peut aisément s'expliquer par les bercements répétés au milieu des pierres qui jonchent le lit du fleuve, alternés avec des périodes d'immobilisation plus ou moins longues. Dans ces conditions difficiles, le flan d'une épaisseur de 0,7 mm n'a pu guère résister à une pliure<sup>3</sup>.

L'objet a manifestement été réalisé par un graveur sans grandes dispositions artistiques et qui semble n'avoir guère eu d'expérience dans la réalisation de coins.



fig. 1  
(éch. 2:1)



Fig. 1 – Pendentif en étain.

1. Fouilles dirigées par Luc Long, Conservateur en chef du patrimoine, DRASSM, Département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines.
2. Nous le remercions pour cette précision.
3. Le médaillon a donc subi une pliure légère et à part un nettoyage au savon doux, nous ne sommes pas intervenu pour le redresser.

## 1. L'origine du médaillon d'Arles

Deux hypothèses s'offrent à nous pour cerner l'origine de l'objet.

La première est qu'il pourrait s'agir d'une fabrication locale inspirée par une monnaie émise ou circulant à Arles<sup>4</sup>. En plus de l'atelier local, les monnaies circulant dans la région arlésienne proviennent en grande majorité de Trèves et de Lyon.

La faiblesse de cette première hypothèse est que la frappe des monnaies arlésiennes portant un buste armé et casqué s'arrête en 320. Cette production ne correspond guère avec les caractéristiques stylistiques du droit du médaillon.

La deuxième supposition, que nous développerons plus bas, est que l'objet est d'une époque sensiblement plus tardive. On notera qu'à Arles, les dernières monnaies de bronze furent frappées par Honorius en 423 et par Johannes en 425. Après une interruption de trente ans, des émissions exclusivement en or y reprirent en 455 sous Avitus pour cesser définitivement sous Romulus Augustule en 476. De 457 à 461, Majorien y frappa des *solidi*<sup>5</sup> (fig. 17) avec buste casqué et armé à droite et vu de profil.

## 2. L'iconographie du médaillon d'Arles

### 2.1. Le droit

#### A. Le casque

Nous nous sommes donc intéressé au casque qui constitue l'élément le plus remarquable de notre médaillon pour établir des comparaisons même si, comme nous venons de l'indiquer, l'objet ne nous semble nullement contemporain de la période constantinienne.

Le casque figuré sur le médaillon semble du type corinthien, reconnaissable à la plume au-dessus du front. Le portrait assez caricatural du personnage, probablement Constantin I<sup>er</sup>, ne présente aucune expression et ne peut servir de fil conducteur pour des comparaisons.

Nous avons confronté les casques des trois ateliers susceptibles d'avoir pu fournir un modèle pour le médaillon<sup>6</sup>. Ensuite, nous évoquerons les globules répartis de façon aléatoire devant le buste. La cuirasse et le bouclier, sur lequel il semble subsister quelques traces d'ornementation, ne nous seront d'aucune utilité.

#### Atelier d'Arles

L'atelier d'Arles a frappé peu de bustes casqués. Ils se retrouvent dès le début de l'activité de l'atelier sur le monnayage de Constantin I<sup>er</sup>. Trois modèles de casque furent utilisés, le type corinthien (fig. 2), l'attique (fig. 3) et le perse ou oriental (fig. 4).

C'est le casque corinthien qui retient notre attention. Il n'apparaît que dans une seule série frappée en 313-314<sup>7</sup>, qui, de surcroît, est très rare. Ce buste casqué, cuirassé avec bouclier sur l'épaule gauche et lance posée sur l'épaule droite, est combiné à un revers dédié à Mars. Vers 318, apparaissent les bustes cuirassés dotés de casques attiques<sup>8</sup> avec le revers VICTORIAE LAETAE PRINC PERP VOT/PR (fig. 3)<sup>9</sup>.

En 318-19, l'atelier frappe un rarissime buste avec casque oriental ou perse<sup>10</sup> (fig. 4) avec un revers semblable au type avec casque attique.

#### Atelier de Trèves

L'atelier de Trèves frappe deux types de casques sur des *nummi* émis en 318-19 : le modèle attique (fig. 5)<sup>11</sup> et le type oriental ou perse<sup>12</sup> (fig. 6). Le casque corinthien semble ne pas avoir été utilisé. Ces *nummi* présentent le même revers VICTORIAE LAETAE PRINC PERP VOT/PR que celui d'Arles illustré (fig. 3).



fig. 6



fig. 2



fig. 3



fig. 4



fig. 5

Fig. 2 – Nummus de Constantin I, SCHMITT-CADET 2010, 142, p. 21, pl. IX, 142, rv. MARTI CON-S-ERVATORI // QARL, RIC VII - ; AMA -, C.M.P. 2005/213 (2,53g, 12h, 21mm)\* = Lanz, 25 avril 1983, n° 759 (2,59g).

Fig. 3 – Nummus de Constantin I, CGB, vente en ligne V36\_0940, 2,88g : 6 h., RIC VII 193, AMA 410, [https://www.cgb.fr/constantin-ier-le-grand-centenionalis-ou-nummus-sup,v36\\_0940,a.html](https://www.cgb.fr/constantin-ier-le-grand-centenionalis-ou-nummus-sup,v36_0940,a.html).

Fig. 4 – Nummus de Constantin I, RIC VII 192, Arles 318-319, AMA 418-19.

Fig. 5 – Nummus de Constantin I, RIC VII, 213, Trèves 319, Numishop CGB brm\_325722, 3,03g : 6 h.

Fig. 6 – Nummus de Constantin I, RIC VII, 208A, Trèves 318-19, BASTIEN 1992-1994, p. 210-11, pl. 164, 2, cet exemplaire.

4. RIC VII, p. 227, l'atelier d'Ostie a été transféré à Arles au printemps 313.
5. RIC X, Arles 2632 et ss. ; AMA 1734 : 4,46 g ; 6.
6. BASTIEN 1992-1994, p. 201-216.
7. RIC VII, 25 ; AMA 349 ; SCHMITT-CADET 2010, 142 : C.M.P. 2005/213 : 2,53 g ; 12 ; Ø 21 mm ; RIC VII - ; AMA 412.
8. RIC VII 193 ; AMA 410.
9. RIC VII 385 ; AMA 381.
10. RIC VII 192 ; AMA 418-19.
11. RIC VII, 213, Trèves, 319.
12. RIC VII, 208A, Trèves, 318-19 ; BASTIEN 1992-1994, p. 210-211, pl. 164, 2.

## Atelier de Lyon

Les *nummi* avec casques corinthiens sont rarissimes : on en dénombre seulement trois variétés connues à une seule unité<sup>13</sup> (fig. 7). Par contre, le casque perse est connu à de très nombreux exemplaires<sup>14</sup>. Toutes ces monnaies ont été produites entre 315 et 318. Les bustes attiques sont un peu plus tardifs, ils furent émis en 321<sup>15</sup>.

### B. Les globules présents sur le droit du médaillon d'Arles

Devant le buste, on distingue une ligne droite oblique, peu marquée il est vrai, partant du baudrier et s'élevant pour s'arrêter à 3 h (fig. 8). Ce détail pourrait constituer une lance pointée vers l'avant. La pointe s'arrête sur un des globules disséminés sur le flan.



fig. 8

Le positionnement de cette lance pointée vers l'avant est une des formes classiques pour les bustes armés avec bouclier.

Dix globules sont dispersés sur la partie faisant face au buste. Cette « ornementation » ne se rencontre jamais sur les monnaies. Leur disposition ne paraît être d'aucune utilité, est aléatoire et ne semble jouer qu'un rôle de remplissage.

Pourtant on connaît, associés à des bustes exceptionnels, des rameaux considérés comme des branches de laurier ou d'olivier et qui se



fig. 9

terminent par des petites boules<sup>16</sup>. Ils ont cependant une tout autre destination.

Ainsi le premier témoignage figure sur un médaillon en or de Tétricus I<sup>er</sup> montrant l'empereur en habit consulaire tenant un *scipio* dans la main gauche et une branche de laurier dans la main droite. Il s'agit d'une bractéate – d'un diamètre d'environ 62 mm hors bélières – qui fut estampée sur un médaillon pour décorer le couvercle d'une boîte (fig. 9)<sup>17</sup>. Cet objet est détruit et nous n'en possédons plus qu'un dessin réalisé par Léon Dardel, utilisé d'abord en 1868 pour illustrer l'ouvrage de Jean de Witte sur les monnaies de l'Empire des Gaules<sup>18</sup>, puis en 1878 dans le livre de W. Froehner<sup>19</sup> qui y voit une branche d'olivier.

Des *aurei* de Probus frappés à Siscia présentent le même buste<sup>20</sup> (fig. 10) et sont interprétés comme l'illustration du *processus consularis* par P. Bastien, contrairement à A. Alföldi qui y voit le *pacator orbis*<sup>21</sup>.

Les émissions festives qui suivirent l'abdication des empereurs Dioclétien et Maximien furent l'occasion de placer des rameaux sur les bustes avec *mappa* et *trabea* sur des monnaies frappées dans l'ensemble des ateliers ; cette ornementation disparut avec la fin du monnayage des empereurs *seniores*<sup>22</sup>.

### 2.2. Le revers du médaillon d'Arles

La divinité représentée au revers du médaillon est Minerve. Cette allégorie est très commune dans le monnayage impérial romain où elle est représentée de multiples façons. Il existe cinq types majeurs figurant cette divinité :

1. Minerve marchant à dr. avec lance et bouclier (RIC<sup>2</sup> II, Domitien 162), M1.
2. Minerve debout à dr. appuyée sur une colonne rostrale et tenant une lance verticale, bouclier, avec ou sans chouette à ses pieds (RIC<sup>2</sup> II, Domitien 163), M2.
3. Minerve debout à g. tenant un foudre, lance et bouclier à ses pieds (RIC<sup>2</sup> II, Domitien 166), M3.
4. Minerve debout à g. tenant une lance verticale de la main dr. (RIC<sup>2</sup> II, Domitien 169), M4.
5. Minerve debout à dr. tenant une lance verticale de la main g. et un bouclier vertical de la main dr. (RIC III, Marc Aurèle César, RIC 438 b), M5.

Le type présent sur le médaillon se retrouve notamment sur des deniers de Marc-Aurèle César frappés à Rome en 147-148 (fig. 11)<sup>23</sup>, de Gallien (fig. 12)<sup>24</sup> et de Claude II émis à Antioche et à Smyrne. Cependant, cette



fig. 7



fig. 10



fig. 11

Fig. 7 – Nummus de Constantin I, RIC VII -, Numishop CGB brm\_330406, 2,86 g, Ø 19,5 X 21,4 mm. <http://www.forumantientcoins.com/notinric/7lyo-22.html>.

Fig. 8 – Pendentif en étain, détail de la fig. 1 illustrant la lance pointée vers l'avant.

Fig. 9 – Bractéate en or de Tétricus I d'un diamètre d'environ 62 mm hors bélières, estampée sur un médaillon pour décorer le couvercle d'une boîte, de WITTE 1868, pl. XXXII, 1.

Fig. 10 – Aureus de Probus, BASTIEN 1992-1994, p. 543, pl. 124, 4 = RIC V/II, Siscia 585, p. 79, pl. 3, 10.

Fig. 11 – Denier d'argent de Marc Aurèle, RIC III 438b, BMC 639, pl. 13, 18, Rome 147-148, av. AVRELIVS CAESAR AVG II F, rv. TRPOT III COS II, MA-Shop Poinsignon - Künker 150065.

13. BASTIEN 1980, 553 (1 ex.) ; RIC VII, 22 et 556 (1 ex.) ; RIC VII -, revers : SOLI INVICTO COMITI et 558 (1 ex.) (fig. 7) ; RIC VII 28, revers : VICTORIA AVGG NN, tous trois frappés à Lyon en 315.

14. BASTIEN 1980, 590 ; RIC VII, 45, revers : SOLI INVICTO COMITI, Lyon 315 ; BASTIEN 1982, 1 ; RIC VII, 63, 318.

15. BASTIEN 1982, 34 ; RIC VII Lyon, 102.

16. BASTIEN 1992-1994, p. 543.

17. *Ibid.*, p. 543, pl. 111, 2.

18. de WITTE 1868, pl. XXXII, 1.

19. FROEHNER 1878, p. 231.

20. BASTIEN 1992-1994, p. 543, pl. 124, 4 ; RIC V, II, Siscia 585, p. 79, pl. 3, 10.

21. BASTIEN 1992-1994, p. 544 ; RIC V/II, 187 ; GNECCHI 1912, p. 10, pl. 4, 1.

22. BASTIEN 1992-1994, p. 544-545.

23. RIC III 438b ; BMC 639, pl. 13, 18 : AVRELIVS CAESAR AVG II F, RV TRPOT III COS II.

allégorie est non seulement absente de la production monétaire de l'atelier d'Arles mais ne se retrouve plus dans le monnayage du IV<sup>e</sup> s. tous ateliers confondus, sans doute à cause du développement du christianisme et du choix religieux des empereurs. Minerve est également abondamment représentée sur des intailles gravées le plus souvent pour orner des bagues ou des pendentifs (fig. 13).

Cependant, comme nous le verrons par la suite, la représentation de Minerve ne disparaît pas complètement et se retrouve jusque dans le courant du V<sup>e</sup> s.

### 2.3. Éléments techniques du médaillon d'Arles

#### A. Les grènétis

À part les monnaies trouées ou les pendentifs conçus d'une seule pièce, les médaillons se composent de deux éléments : une pièce de monnaie, un objet monétiforme, une intaille ou encore un camée sont entourés par une monture qui permet la suspension. Comme elles sont le plus souvent en or, les montures sont régulièrement réalisées avec le plus grand soin puisque l'ensemble est alors devenu un bijou. Notre médaillon arlésien peut être également considéré comme un bijou mais de facture médiocre et de valeur bien modeste et destiné à un public moins aisé.

Les grènétis de notre objet sont composés d'une double ligne compartimentée par une suite de petits carrés, le tout étant exécuté de façon grossière. Certains traits séparatifs pourraient faire croire qu'ils ont été disposés pour constituer une inscription mais il n'en est rien.

Ces grènétis sont donc très différents de ceux que l'on retrouve sur les monnaies et sur les médaillons monétaires où ils sont constitués d'une suite de globules présentés en relief. En l'absence de matériel de comparaison, nous ne pouvons rien faire d'autre que relever cette différence technique.

#### B. La suspension

À l'origine, le médaillon était pourvu d'une bélière qui a été usée puis brisée à l'usage. Afin de la remplacer, on a percé un premier trou – celui de droite ou celui de gauche – lequel s'est révélé mal placé, positionnant ainsi le pendentif suspendu de travers. Afin de redresser l'image, un deuxième trou fut percé avec bonheur. Cette seconde vie est la preuve d'une utilisation prolongée de l'objet et par là de l'importance qui lui fut accordée.

### 3. La date du médaillon d'Arles : une production post-constantinienne

Le droit du médaillon n'offre guère de ressemblance stylistique avec les émissions produites à l'époque constantinienne. Il nous fallait donc prospecter dans une autre direction.

Il existe à la fin du IV<sup>e</sup> s. et au début du siècle suivant des médaillons contorniates qui étaient destinés à être offerts à des occasions telles que le jour de l'an ou encore comme talismans lors des étrennes<sup>25</sup>. La ressemblance de notre médaillon avec les contorniates présentant un buste de Rome est assez frappante et suffisante pour que nous puissions supposer une même période de fabrication. Sachant que les contorniates furent très probablement frappés à Rome à la fin du IV<sup>e</sup> et au début du V<sup>e</sup> s., il est très possible que la réalisation du médaillon d'Arles date donc de cette époque. Les contorniates sont aussi considérés comme des instruments de propagande païenne destinés à l'élite conservatrice. C'est dans ce sens que nous pouvons interpréter la présence de Minerve tant sur le contorniate repris en illustration (fig. 14) que sur le médaillon arlésien, lequel a probablement été porté par un ou une adepte du culte païen. Un apport supplémentaire à la datation tardive proposée se manifeste par l'existence de demi-siliques anépigraphes frappées à la fin du IV<sup>e</sup> s. dans les ateliers de Trèves et d'Aquilée. Nous retrouvons, sur le droit de ces monnaies, le style caractéristique des bustes de Rome de la datation proposée.

#### A. Les contorniates

Deux contorniates<sup>26</sup> qui s'intègrent particulièrement bien dans le module stylistique de notre médaillon sont repris ci-dessous.

a. Contorniate en bronze, Rome, ca. 395-410.

Buste casqué et cuirassé de Rome à dr., un bouclier sur l'épaule dr. et une lance à l'arrière. Devant le buste, l'inscription T Γ (?).

Minerve debout à g. tenant une lance de la main g. et un bouclier dressé sur le sol de la main dr. ALFÖLDI 1943, p. 187, 573, pl. 52, 15 ; ALFÖLDI & ALFÖLDI 1976, p. 169, 542, pl. 25, 9.

MAA : Inv. 72203, 21,2 g ; Ø 33,5 mm (fig. 14).

b. Contorniate en bronze, Rome, ca. fin IV<sup>e</sup> / début V<sup>e</sup> s

Anépigraphes.

Buste casqué et cuirassé de Rome à dr.



fig. 12



fig. 13



fig. 14



Fig. 12 – Antoninien, Gallien frappé à Antioche en 265, RIC V/I 651, MIR 1634 c, av. GALLIENVS AVG, rv. MINERVA AVG. Coll. privée (Bruxelles) : 4,07 g ; 6.

Fig. 13 – Intaille en cornaline de couleur orangée, représentant Minerve debout à droite, tenant une lance verticale et un bouclier dressé sur le sol, une chouette à ses pieds à droite, II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., vente en ligne, Fabian de Montjoye. <http://www.fabiandemontjoye.com/intailles/intailles-romaines/2398-bague-or-ornee-doeune-intaille-romaine-minerve>.

Fig. 14 – Contorniate en bronze anépigraphes. Minerve au revers. Rome, fin IV<sup>e</sup>, début V<sup>e</sup> s.

24. RIC V/I 651 ; MIR 1634c, GALLIENVS AVG, R/ MINERVA AVG // S

25. ALFÖLDI 1943.

26. ELKINS 2012, n° 20, 21, p. 32.

Trois personnages debout, un central et deux face à face.

ALFÖLDI 1943 – ; ALFÖLDI & ALFÖLDI 1976 –.  
MAA : Inv. 72204, 19,31 g ; Ø 35,5 mm (fig. 15).



fig. 15

## B. Les demi-siliques

Anépigraphe.

Buste casqué et drapé de Rome à g.

Anépigraphe

XV dans une couronne de laurier // TR

RIC IX, Trèves, 110 ; BLAND 2010, 2

0,83 g ; 6 ; Ø 13,5 mm (fig. 16).

1/2 siliqua en argent, émission anonyme, vers 390<sup>27</sup>.



fig. 16

## 4. Origine du médaillon d'Arles

Le lieu de réalisation du pendentif est évidemment impossible à situer avec certitude car nous ne possédons aucun élément tangible qui permette de répondre à cette question. Cependant, comme nous l'avons vu, nous pouvons cerner l'origine des modèles qui ont pu inspirer le fabricant.

En considérant que le modèle ait été un contorniate, il faudrait *a priori* dans ce cas, donner une origine romaine au médaillon mais il y a peu de chance qu'un tel objet soit arrivé dans le sud de la Gaule directement à partir de Rome. On peut toujours évidemment imaginer qu'un notable romain soit venu s'installer dans la région avec un contorniate dans ses bagages mais les chances sont très réduites. Cependant, c'est sans compter sur le fait extrêmement important que de très nombreux contorniates ont été trouvés à Trèves<sup>28</sup>. Comme la production de bronze émise

à Trèves se retrouve en grand nombre dans les trouvailles arlésiennes et notamment dans le Rhône, cet élément change complètement la donne et permet de penser que l'artisan aurait très bien pu s'inspirer d'un contorniate ayant transité par la cité germanique. Cela ne nuit en rien à la possibilité qu'une demi-siliqua frappée à Trèves ou même à Aquilée<sup>29</sup> ait pu, par sa présence à Arles, inspirer un artisan local. La porte reste donc ouverte aux deux hypothèses même si celle du contorniate reste la plus plausible. Le revers avec Minerve a pu être éventuellement copié à partir d'une autre source puisque cette divinité incarnait la survivance du paganisme encore bien présent dans la société romaine de la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

Enfin, Majorien a frappé à Arles entre 457 et 461 des *solidi* (fig. 17) à caractère chrétien montrant l'empereur casqué avec lance et bouclier orné du chrisme. Nous ne pouvons cependant prendre cette monnaie en compte car elle nous semble trop tardive pour avoir pu servir de modèle au médaillon, d'autant plus qu'elle en est stylistiquement assez éloignée.

En conclusion, nous pouvons, à notre sens, dater le pendentif de la fin du IV<sup>e</sup> ou du début du V<sup>e</sup> s. et serions enclin à lui attribuer une origine soit locale au sens large, soit trévire ou d'inspiration trévire.



fig. 17  
(éch. 2,5:1)



Fig. 15 – Contorniate en bronze anépigraphe, trois personnages au revers. Rome, fin IV<sup>e</sup>, début V<sup>e</sup> s.

Fig. 16 – Demi-siliqua anépigraphe, buste casqué de Rome à gauche, Trèves vers 390.

Fig. 17 – Solidus de Majorien 457-461, RIC X, Arles 2632 et ss., AMA 1734, Vente en ligne O.G.N. 06/10/17, 4,46 g : 6 h. <https://www.ognnumismatique.com/article.asp?langue=fr&article=15442>.

27. Ces demi-siliques n'ont été frappées qu'à Trèves et à Aquilée. Pour la datation, R. BLAND (2010) note qu'à la fin du IV<sup>e</sup> s., il existe des frappes contemporaines pour les *decennalia* et les *quindecennalia* pour Théodose I<sup>er</sup> et Valentinien I<sup>er</sup> en 388-89 et pour Arcadius et Théodose I<sup>er</sup> en 392-93. Cette dernière datation semble retenir sa préférence. D'après LALLEMAND 1964, la monnaie existe également avec le chiffre X au revers. Pour l'auteur, ces chiffres évoquent des *vota* et ces petites pièces ne seraient donc pas des monnaies mais des objets monétiformes destinés à des distributions officielles pour des anniversaires impériaux.

28. Je remercie J.-M. Doyen de m'avoir informé des découvertes fréquentes de véritables médaillons contorniates dans la cité germanique, comme on peut d'ailleurs s'en rendre compte après un rapide dépouillement des volumes des *FMRD*. Dans KAISERRESIDENZ 1984, les lieux de trouvaille de neuf exemplaires sont attestés et sont dispersés dans la cité et dans la Moselle.

29. Le Rhône a livré des bronzes constantiniens frappés à Aquilée, évidemment beaucoup moins nombreux que ceux de Trèves.

## Bibliographie

ALFÖLDI 1943

A. ALFÖLDI, *Die Kontorniaten, Ein verkanntes propagandamittler Stadtrömischen heidnischen Aristokratie in ihrem Kampfe gegen das christliche Kaisertum*, Budapest, 1943.

ALFÖLDI & ALFÖLDI 1976

A. ALFÖLDI & E. ALFÖLDI, *Die Kontorniat-Medaillons*, vol. 1, Berlin - New-York, 1976.

BASTIEN 1980

P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon. De la réforme monétaire de Dioclétien à la fermeture temporaire de l'atelier en 316*, Wetteren (Numismatique Romaine XI), 1980.

BASTIEN 1982

P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon. De la réouverture de l'atelier en 318 à la mort de Constantin*, Wetteren (Numismatique Romaine XIII), 1982.

BASTIEN 1992-1994

P. BASTIEN, *Le buste monétaire des empereurs romains*, Wetteren (Numismatique Romaine XIX), 1992-1994, 3 vol.

BLAND 2010

R. BLAND, Anonymous half-siliquae of the late 4<sup>th</sup> century A.D., *The Numismatic Chronicle* 170, 2010, p. 205-214.

de WITTE 1868

J. de WITTE, *Recherche sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules au III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne*, Lyon, 1868.

ELKINS 2012

N. T. ELKINS, *Medaillons, Protocontorniates and Contorniates in the Museum of Art and Archaeology*, University of Missouri (Muse 46), 2012. En abrégé, MAA.

FERRANDO 2010

P. FERRANDO, *L'atelier monétaire d'Arles de Constantin le Grand à Romulus Augustule 313-476*, Graveson, 2010. En abrégé, AMA.

FROEHNER 1878

W. FROEHNER, *Les médaillons de l'empire romain*, Paris, 1878.

GNECCHI 1912

F. GNECCHI, *I Medaglioni romani descritti ed illustrati da Francesco Gnecci - Volume primo oro ed argento*, Milan, 1912.

GÖBL 1993

R. GÖBL, *Die Münzprägung der Kaiser Valerianus / Gallienus / Saloninus (253/268), Regalianus (260) und Macrianus / Quietus (260/262)*, Vienne (Moneta Imperii Romani 36, 43, 44), 2000, 2 vol. En abrégé MIR.

KAISERRESIDENZ 1984

Trier. *Kaiserresidenz und Bischofssitz. Die Stadt in spätantiker und frühchristlicher Zeit*, cat. d'exp., Mayence, 4 mai-10 nov. 1984.

LALLEMAND 1964

J. LALLEMAND, Une petite pièce d'argent frappée à Trèves, *BCEN* 1/3, 1964, p. 39-40.

MATTINGLY 1940

H. MATTINGLY, *Coins of the Roman Empire in the British Museum, IV. Antoninus Pius to Commodus*, Londres, 1940. En abrégé BMC.

RIC III

H. MATTINGLY & E. A. SYDENHAM, *The Roman Imperial Coinage. Volume III. Antoninus Pius to Commodus*, Londres, 1930.

RIC V/I

P. H. WEBB, *The Roman Imperial Coinage. Volume V/I*, Londres, 1927.

RIC V/II

P. H. WEBB, *The Roman Imperial Coinage. Volume V/II*, Londres, 1933.

RIC VII

P. M. BRUUN, *The Roman Imperial Coinage. Volume VII. Constantine and Licinius A. D. 313-337*, Londres, 1966.

RIC X

J. P. C. KENT, *The Roman Imperial Coinage. Volume X. The divided Empire and the fall of the Western parts AD 395-491*, Londres, 1994.

SCHMITT-CADET 2010

A.-M. SCHMITT-CADET, *L'atelier d'Arles de la création à la réforme monétaire (313-318)*, Mémoire de master 2 histoire, Université Paris 12 - Paris-Est, Val de Marne, 2010.

# MÜNZENHANDLUNG Gerhard Hirsch Nachfolger

Prannerstraße 8 · D-80333 München

Telefon (089) 29 21 50 · Fax (089) 228 36 75

E-mail: [info@coinhirsch.de](mailto:info@coinhirsch.de) · Internet: [www.coinhirsch.de](http://www.coinhirsch.de)

MÜNZEN – MEDAILLEN –

ANTIKE KLEINKUNST –

ANKAUF – VERKAUF –



– NUMISMATISCHE LITERATUR

– PRÄKOLUMBISCHE KUNST

– KUNDENBETREUUNG

## Jährlich mehrere Auktionen

Mitglied im Verband der deutschen Münzhändler e.V., der Association Internationale  
Des Numismates Professionnels (AINP), der Österreichischen,  
der Schweizerischen Numismatischen Gesellschaft und der American Numismatic Society



# À propos d'un denier à la main bénissante et au monogramme au « dôme » de Tours, trouvé au nord de Tournai

par Philippe Schiesser<sup>1</sup>

**Résumé :** Deux deniers mérovingiens inédits, frappés en Touraine, sont présentés et insérés dans la petite série des monnaies du même type.

**Abstract:** Two unpublished Merovingian pennies, minted in Touraine, are presented and inserted in the small series of coins of the same type.

Jean-Marc Doyen et Éric Leblois ont eu l'amabilité de nous signaler un denier mérovingien trouvé au nord de la ville de Tournai (**fig. 1**). Ce dernier est à un type connu à la main bénissante et au monogramme au « dôme ». Il est attribué, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, à la Touraine. L'étude chrono-typologique des monnayages de Touraine<sup>2</sup> confirme en effet que ce type a bien été frappé à Tours.

[G] / TIV dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ; autour d'un buste diadémé à droite « à la main bénissante ». N.-B. : G oncial  
Monogramme formé des lettres N, R, E, S et G oncial surmonté d'un « dôme » et d'une croix [trois points alignés au-dessous ?]  
Ag : 1,13 g, 2h ; Ø 11,7 mm.

Trois exemplaires sont connus avec un buste diadémé à gauche<sup>3</sup>. Néanmoins ce type au buste diadémé à droite est plus courant. Aux quatre exemplaires au buste diadémé à droite déjà publiés<sup>4</sup>, il convient d'ajouter l'exemplaire de Tournai et un exemplaire inédit trouvé en France dans l'Aube (**fig. 2**).

[G] / +IV dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ; autour d'un buste diadémé à droite « à la main bénissante ». N.-B. : G oncial  
Monogramme formé des lettres N, R, E, S et G oncial surmonté d'un « dôme » et d'une croix, trois points alignés au-dessous.  
Ag : 1,80 g<sup>5</sup> (sic !) ; Ø 12 mm.



**fig. 1**  
(éch. 1:1, au centre)  
(éch. 3:1, à gauche et à droite)



**fig. 2**  
(éch. 1:1, au centre)  
(éch. 3:1, à gauche et à droite)

**Fig. 1** – Denier à « la main bénissante et au monogramme au dôme » trouvé au nord de Tournai.

**Fig. 2** – Denier à « la main bénissante et au monogramme au dôme » trouvé dans l'Aube.

1. numismate@yahoo.fr, ancien président de la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques. Nous remercions tous ceux qui nous ont permis d'illustrer cet article et en particulier Jean-Marc Doyen et Éric Leblois.
2. SCHIESSER 2017.
3. *Ibid.*, p. 53, n° 52 à 53 bis.
4. *Ibid.*, p. 113-114, n° 54 à 56 bis.
5. D'après la personne qui nous a signalé la monnaie.
6. OP DEN VELDE & KLAASSEN 2004, p. 150, n° 884, et pl. 32.
7. SCHIESSER 2017, n° 54, 55 et 56 = Belfort 5680 qui provient de Domburg, SCHIESSER 2017, n° 56 bis qui proviendrait de Bauné en Maine-et-Loire, ainsi que ceux trouvés à Tournai et dans l'Aube présentés ici.
8. SCHIESSER 2017, n° 55 et celui trouvé dans l'Aube
9. *Ibid.*, p. 112, n° 52 à 53 bis.
10. Denier de l'Aube et SCHIESSER 2017, n° 54.
11. SCHIESSER 2017, nos 55 et 56 trouvé à Domburg : OP DEN VELDE & KLAASSEN 2004, p. 150, n° 884 et pl. 32.
12. SCHIESSER & SEGUIN à paraître.

Les lettres composant le monogramme sont les mêmes et les deux monogrammes sont probablement identiques. Néanmoins sur l'exemplaire de Tournai, le E est accoté à gauche et le R et le G oncial sont à droite. Sur l'exemplaire trouvé dans l'Aube, les accotements sont inversés.

Si l'on tient compte de l'approximation de la gravure du XIX<sup>e</sup> siècle vérifiable sur la photographie du numéro 884 dans l'étude de OP DEN VELDE & KLAASSEN<sup>6</sup> ainsi que de la probable regravure du coin du denier trouvé dans l'Aube, les six monnaies au buste diadémé à droite « à la main bénissante » semblent toutes de même coin de droit<sup>7</sup>. En effet le G oncial semble s'être bouché et apparaître comme un I sur deux exemplaires<sup>8</sup>. Il convient peut-être de corriger la légende de tous ces exemplaires car le T initial semble avoir été regravé en + sur l'exemplaire trouvé dans l'Aube sans qu'il soit possible d'affirmer s'il s'agit de la légende initiale.

Les trois monnaies avec un buste diadémé à gauche<sup>9</sup> semblent, quant à elles, de même coin de droit et de trois coins de revers différents.

Le denier de Tournai semble de même coin de revers que le denier Schiesser 56 bis avec un monogramme avec le E à gauche.

Deux des quatre deniers au buste diadémé à droite avec un monogramme avec le E à droite sont de coins de revers différents<sup>10</sup>. Les deux autres semblent de mêmes coins de droit et de revers<sup>11</sup>.

Les proportions entre les coins de droit et de revers sont donc de 1 à 3 pour les bustes diadémés à gauche et de 1 à 4 pour les bustes diadémés à droite.

Comme dans d'autres cas<sup>12</sup>, la proportion de coins permet de penser que le coin dormant était celui du buste, celui le plus complexe à graver, alors que ceux de revers, plus nombreux, étaient les coins mobiles qui s'usent plus rapidement.

## Bibliographie

BELFORT 1892-1895

A. de BELFORT, *Description générale des monnaies mérovingiennes par ordre alphabétique des ateliers*, Paris, 1892-1895.

OP DEN VELDE & KLAASSEN 2004

W. OP DEN VELDE & C. J. F. KLAASSEN, *Sceattas and merovingian deniers from Domburg and Westenschouwen*, Middelburg (Koninklijk Zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen, Deel 15), 2004.

SCHIESSER 2017

P. SCHIESSER, *Monnaies et circulation monétaire mérovingienne (vers 670 – vers 750). Les monnayages d'argent de Touraine*, Paris (Recherches et travaux de la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques 7), 2017.

SCHIESSER & SEGUIN à paraître

P. SCHIESSER & B. SEGUIN, *Les deniers et oboles mérovingiens au buste barbu de face*, *Cahiers Numismatiques*, à paraître.



# JEAN ELSSEN & ses FILS s.a.

DEPUIS TROIS GÉNÉRATIONS - ACHAT - VENTE  
EXPERTISES - SUCCESSIONS - VENTES PUBLIQUES



LES MEILLEURS PRIX SE RÉALISENT À BRUXELLES,  
AU CŒUR DE L'EUROPE

AVENUE DE TERVUEREN, 65  
1040 BRUXELLES

TÉL. 02-734.63.56  
FAX 02-735.77.78

WWW.ELSEN.EU  
INFO@ELSEN.EU

# JEAN VINCHON NUMISMATIQUE

FRANÇOISE BERTHELOT - VINCHON

*Expert Numismate & Numismate professionnel*

77 rue de Richelieu - 75002 PARIS

Tél. +33(0)1 42 97 50 00 Mob. +33 (0)6 52 04 24 14

vinchon@wanadoo.fr www.vinchon.com



VENTE AUX ENCHÈRES  
PUBLIQUES  
EN PRÉPARATION



PARIS - PALAIS BRONGNIART  
12 DÉCEMBRE 2019

MONNAIES GREQUES, ROMAINES, GAULOISES, MÉROVINGIENNES,  
ROYALES FRANÇAISES, MODERNES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES,  
BELLE COLLECTION DE MÉDAILLES DE NAPOLEON I<sup>ER</sup>,  
BEL ENSEMBLE DE THALERS.

**DROUOT**  
DIGITAL  
Live



**cgb.fr**  
numismatique  
depuis 1988



# E-AUCTIONS LIVE-AUCTIONS BILLETS MONNAIES

Grecques

Gauloises

Romaines

Provinciales

Byzantines

Mérovingiennes

Carolingiennes

Féodales

Royales françaises

Royales étrangères

Modernes

Colonies

Monde

Euros

Nécessité

Jetons

Médailles

# LIBRAIRIE FOURNITURES

36 rue Vivienne - 75002 PARIS

Tél. 01 40 26 42 97 - email : [contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr)

du lundi au samedi de 9h à 18h

[www.cgb.fr](http://www.cgb.fr)

